

Maintenant

"Nos compatriotes sont pauvres dans un pays riche,
citoyens de seconde classe dans leur propre cité,
forcés de travailler dans la langue des maîtres,
étrangers sur le sol même de leur patrie,
déchirés entre ce qu'ils sont et ce qu'ils voudraient être."

François Aquin
(Assemblée Nationale, 3 août 1967)

ARRET

STOP

LISEZ

cinéma québec

Vous pourrez lire dans le numéro 6/7:

- **Kamouraska**
vu par Geneviève Bujold et Claude Jutras
- **Une saison dans la vie d'Emmanuel**
vu par Claude Weisz et Marie-Claire Blais
- **Les Amérindiens et la Baie James**
- **Vers un renouveau du cinéma français**

10 numéros \$6.50, étudiants \$5.00

Cinéma/Québec

Case Postale 309, Station "Outremont" Montréal 154, Québec.

Tél. (514) 272-1058

québec science

Le magazine québécois d'information scientifique.
Une publication de l'université du Québec.

Vous apprendrez dans le numéro d'avril:

- **Comment le virus de la grippe défie les biologistes**
- **Que le fleuve Saint-Laurent est le plus grand égout d'Amérique**
- **Pourquoi la peine de mort est inutile**

En vente dans les kiosques \$0.50

Abonnement à 10 numéros (1 an) \$3.50

Etudiants \$2.50

Soutien \$10.00

C.P. 250, Sillery, Québec 6, Québec.

Tél.: Québec, 657-2435.

Je désire recevoir MAINTENANT à partir du mois de

Je choisis un abonnement: ordinaire \$7 ☐ étudiant \$5 ☐ de soutien \$10 ☐

J'inclus la somme de

Nom:

Adresse:

**Envoyez
votre formule
d'abonnement
aujourd'hui**

MAINTENANT
9820, Jeanne-Mance
Montréal 357
(514) 739-2758

PER
M-154

avril 1973 numéro 125

Maintenant

Revue mensuelle publiée par LES EDITIONS
MAINTENANT INC. Siège social: 9820 Jean-
ne-Mance, Montréal.

DIRECTEUR-FONDATEUR: 1962-1965
Henri Bradet

DIRECTEUR: 1965-1972
Vincent Harvey

COMITE DE DIRECTION:
Laurent Dupont, secrétaire
Hélène Pelletier-Baillargeon, Richard Gay, Ro-
bert Boily, Serge Carlos.

COMITE DE REDACTION:
Robert Boily, Guy Bourassa, Serge Carlos, An-
dré D'Allemagne, Fernand Dumont, Laurent
Dupont, Richard Gay, Jacques Grand'Maison,
Michèle Lalonde, Jacques-Yvan Morin, Louis
O'Neill, Hélène Pelletier-Baillargeon, Guy
Rocher, Claude Saint-Laurent, Pierre Vadebon-
coeur, Jean-Yves Roy.

ADMINISTRATION:
Yves Gosselin

SECRETAIRE ADMINISTRATIVE:
Hélène Audette

CONCEPTION GRAPHIQUE:
Louis Charpentier

IMPRESSION:
Imprimerie Montréal Offset Inc.

DISTRIBUTION:
Les Messageries Dynamiques Inc.
(514) 384-6401

CONDITIONS D'ABONNEMENT:
Abonnement d'un an \$7.00
Abonnement d'étudiant \$5.00
Abonnement de soutien \$10.00
N.B. Les abonnements ne sont enregistrés
qu'au reçu du versement.

Résidence du Secrétaire:
2765 Chemin de la Côte Ste-Catherine
Montréal 250, Québec
(514) 739-2758

Courrier de la deuxième classe
Enregistrement no 1419

PHOTOS:
Les deux pages de la couverture
ont été réalisées à partir de photos
parues dans *Culture Vivante*, No 7/8, 1968.
Celle de la page 36: Normand Grégoire.
Celle de la page 1: L'Office du film du Québec.

sommaire

L'épanouissement du français au Québec

Eclaircir une situation nébuleuse <i>Serge Carlos</i>	4
Notes pour la lecture du rapport Gendron <i>Serge Carlos</i>	6
La langue: un problème parmi d'autres? <i>Fernand Dumont</i>	7
Cette langue qui nous divise <i>Guy Bouthillier</i>	10
Décoloniser la langue <i>Interview/témoignage avec Gaston Miron</i>	12
La Deffence & Illustration de la Langue Québecquoise <i>Michèle Lalonde</i>	15
La dynamique de l'assimilation dans le rapport Parent <i>Jacques Poisson</i>	26
Indépendance et développement <i>Louis O'Neill</i>	30
Une saison dans la vie d'Emmanuel: à plat sur l'écran <i>Richard Gay</i>	34

liminaire

éclaircir une situation nébuleuse

La revue *Maintenant* n'est pas le gouvernement du Québec, c'est une entreprise à collaboration bénévole. Tout comme pour *Le Devoir*, ses ressources sont minces et ses délais de production toujours trop courts. Malgré ces difficultés, nous avons tenté dans les dernières semaines d'amorcer, à la suite de la publication anticipée du rapport de la Commission Gendron, une contre-réflexion sur le thème de l'épanouissement de la langue française au Québec.

Notre premier objectif est d'éviter une situation similaire à celle que décrit Jacques Poisson à propos de la Commission Parent, dans le texte qui clôt ce dossier. Etant donné les investissements d'attente et d'espoir que la communauté québécoise a fournis ces dernières années à l'endroit de la Commission Gendron, sans parler des investissements financiers, il serait désastreux de devoir dire dans dix ans que "pour nous en tirer, nous devons apprendre notamment à lire le rapport Gendron avec autant d'esprit critique que nos historiens ont lu le rapport Durham". Il y aura bientôt deux mois que le rapport Gendron a été dévoilé. Il est possible de constater, en se promenant d'un milieu à l'autre, que presque personne n'a lu les recommandations de la commission. À l'exclusion des éditoriaux du *Devoir* et d'une analyse rapide de Léon Dion, les commentaires que diffusent les journaux sont des prises de position plutôt que des analyses. Le présent dossier de la revue livre une série de textes plus étoffés sur le sujet.

Nous avons choisi, à ce stade de la réflexion, de ne pas faire d'analyse détaillée du rapport. Nous tentons plutôt d'établir les jalons d'un problème qu'il faut énoncer avant d'affronter les faits bruts de la réalité quotidienne ainsi que leur traduction en termes juridiques, économiques et sociologiques. Cette opération est d'autant plus nécessaire que la Commission Gendron l'a escamotée.

Dans un premier texte, Fernand Dumont pose la question préalable: "quelle peut être la valeur du français maintenant, quel intérêt y a-t-il à conserver plus longtemps cette langue dans une petite collectivité de la grande Amérique?" Si on ne fournit pas d'abord réponse à cette question, toute entreprise d'enquête devient une oeuvre ambiguë de morphologie sociale. La Commission Gendron s'est abstenue, tout comme le législateur qui lui a dicté son mandat, d'expliquer pourquoi il fallait rechercher le plein épanouissement du français au Québec. Une grande partie des contradictions et des ambiguïtés du rapport et des recommandations de la commission auraient disparu si elle s'était préoccupée de donner son interprétation de la raison d'être ultime sous-jacente à l'épanouissement du français.

Si, comme le fait Dumont, on affirme que "le français doit devenir l'arme même de notre libération collective", on se doit par la suite

de scruter les postulats collectifs des forces en présence. C'est ce qu'esquisse le texte de Guy Bouthillier par rapport à la tendance qui défend le maintien des positions de l'anglais au Québec. La Commission Gendron, de son côté, s'en est tenue à décrire les exigences de ce groupe par rapport aux diverses démarches pouvant assurer le plein épanouissement du français. Guy Bouthillier décrit cette tendance par ses conséquences au plan de la dynamique des forces qui s'opposent. Ceux qui défendent les positions de l'anglais déplacent "la question linguistique du plan politique au plan économique" et "aboutissent à une véritable négation de l'Etat".

La seconde partie du dossier est d'ordre proprement linguistique. Elle aborde la question linguistique par le biais le plus naturel et logique, celui de la langue elle-même. Il s'agit donc d'incorporer dans l'interprétation globale des éléments que la Commission Gendron a complètement omis. Dans un premier temps, Gaston Miron établit un constat de situation coloniale à partir de la nature du français au Québec. Le diagnostic de colonialisme est aussi intransigeant et clair que celui qu'on peut établir à partir de la réalité économique. Dans un second temps, le texte savoureux de Michèle Lalonde dresse les coordonnées d'une définition possible du français québécois. Les propos de Michèle Lalonde font tomber un certain nombre d'ambiguïtés que contient la querelle entre les "ceusses qui n'éprouvent que honte et mépris extrême à entendre notre langue et les ceusses qui l'estiment la plus forte et originale du monde". Au bout de sa démarche, apparaît la double situation coloniale de notre langue. Par-delà les menaces à la langue venant de l'extérieur, nous redécouvrons l'essence du colonialisme en ce que les menaces se transposent à l'intérieur du cercle même de la collectivité francophone.

C'est ce même thème transposé au plan de l'éducation qui termine le dossier. Jacques Poisson nous livre son interprétation du rôle qu'a joué la Commission Parent au Québec. Nous avons inclus ce texte dans le dossier pour faire contrepoids aux possibilités d'optimisme que génèrent le rapport Gendron dans son ensemble. La Commission ne parle pas de l'éducation. Même si elle l'avait fait, je doute fort qu'elle ait senti la nécessité de montrer comment notre deuxième expérience du meilleur système d'éducation au monde contient en germes les mécanismes d'une assimilation lente mais sûre à l'idéologie et à la culture de l'autre.

Nous reviendrons dans les prochains mois sur la question linguistique. Il importe que nous éclaircissions une situation que le rapport Gendron rend plus nébuleuse qu'elle ne l'était auparavant.

notes pour la lecture du rapport gendron

par SERGE CARLOS

Un liminaire se devant d'être court par définition et ayant quelques commentaires à ajouter, je récidive avec un second. Il contient des notes, jetées en vrac, qui peuvent guider la lecture du rapport Gendron.

- Le rapport est déroutant. Du premier au troisième livre, on passe d'un style sociologique consommé (livre premier à l'exclusion des "observations personnelles et complémentaires du commissaire Gagné") à un style juridique sans bavure (deuxième livre), à un style innommable, informe et sans saveur (troisième livre).

- Mises à part quelques sections, les deux premiers livres contiennent une analyse rigoureuse des éléments sociaux et juridiques de la question linguistique. Le tout se gâte quand les commissaires tentent de traduire ces analyses en recommandations.

- Dans le troisième livre consacré aux groupes ethniques, la démarche de la description et de l'analyse est d'une telle confusion qu'il faudrait un numéro complet de *Maintenant* pour remettre l'univers sur ses pieds. Il importe cependant de remarquer que les recommandations de ce livre, même si elles paraissent attendrissantes de naïveté et de redondance de bons sentiments, sont les plus pernicieuses du rapport. A toutes fins pratiques, elles visent à transposer au Québec l'idéal fédéral de multiculturalisme. Si nous croyons l'auteur de ce livre, le Québec qui connaît les problèmes et tensions du biculturalisme depuis plus de cent ans, trouvera la solution à ces problèmes dans le multiculturalisme. Là, je pense que certaines gens essaient de nous charrier un peu trop loin et trop fort.

- Arrivé aux termes des recommandations des deux premiers livres, il faut conclure qu'au niveau individuel francophones et non-francophones partagent les mêmes droits et privilèges. L'idée de langue nationale reconnaît le droit de faire des études en anglais aussi bien qu'en français et de communiquer dans les deux langues avec

l'Etat. La recommandation 52 va plus loin. Dans un style alambiqué, elle pose le droit du consommateur à être servi aussi bien en français qu'en anglais ("le droit du consommateur à être servi en français *sans pour autant empêcher qu'il le soit en anglais, s'il le désire*", voilà comment on essaie de donner l'impression que le français est plus important). Poussant de l'avant, la recommandation 75 impose aux municipalités et commissions scolaires de publier leurs documents dans les deux langues là où au moins 10% de la population est anglophone. Ceci après avoir recommandé au numéro 74 que tout document municipal ou scolaire puisse être publié en français seulement (sic).

- Toutes les recommandations reposent sur une stratégie d'incitation. Même si le livre deuxième affirme que la commission met "d'abord l'accent sur les mesures communautaires d'ordre volontaire et facultatif", en lisant les recommandations on se pose des tas de questions sur le sens du mot "d'abord". S'il marque un partage des recommandations entre les formules coercitives et incitatives, on doit conclure que le terme est faux. S'il marque une antériorité temporelle (quitte à ce que la prochaine commission d'enquête recommande la coercition), on frémit de voir combien cette première période incitative sera longue. Les trois étapes pour arriver aux communications internes en français dans les entreprises seront longues (recommandation 5). Le rythme de francophonisation des entreprises pour les dix prochaines années laisse croire qu'il faudra quelques générations avant que les francophones contrôlent les niveaux moyens et supérieurs des hiérarchies de travail (recommandation 11). Pendant ce temps, la juridiction du commissaire aux langues ne devra s'étendre que graduellement sur l'ensemble des droits linguistiques définis par la loi (recommandation 40).

- Toute la stratégie de la commission suppose un ensemble ouvert et illimité de capacités collectives. On présente la situation, comme s'il était possible d'augmenter les bénéfices d'un groupe sans rien enlever aux autres groupes. Sauf dans quelques sections du début du premier livre la commission ne présente jamais clairement que l'épanouissement du français ne peut se faire qu'aux dépens de l'anglais. D'où l'idée de la stratégie d'incitation.

- La commission, dont certaines analyses suggèrent une séquence causale des problèmes inverse à la thèse classique (s'il n'y a pas de francophones dans les postes de commande c'est qu'ils ne sont pas doués ou intéressés aux choses financières, commerciales...), reprend cette thèse classique dans ses recommandations. Les universités francophones doivent développer l'esprit de commerce chez leurs étudiants et s'ouvrir aux réalités du monde économique. Le gouvernement est appelé à *planifier* l'éducation universitaire alors qu'on lui recommande d'*inciter* les entreprises à modifier leurs politiques de recrutement (recommandation 12 et 13). Il aurait été impérieux que la commission élabore rigoureusement la séquence contraire impliquant que les francophones ont été maintenus au bas de l'échelle sociale parce que le coût de l'ascension était trop élevé pour eux aux plans individuel et collectif.

la langue: un problème parmi d'autres?

par

FERNAND DUMONT

On discute beaucoup du statut du français au Québec, de la place et des garanties qu'il devrait avoir dans les rouages de l'Etat, dans l'enseignement, dans le travail. Pourtant, nous sommes-nous assez attardés à la question préalable: quelle peut être la valeur du français maintenant, quel intérêt y a-t-il à conserver plus longtemps cette langue dans une petite collectivité de la grande Amérique? Plus ou moins secrètement, c'est l'interrogation première que se formulent beaucoup de nos citoyens. Certains qui, à la faveur du bill 63 ou autrement, envoient leurs enfants à l'école anglaise, ont déjà répondu par un constat de futilité. D'autres ne le font pas encore, par un vague sentiment de solidarité qui aurait besoin d'être éclairé autrement que par des vociférations publiques.

Le contexte dans lequel se pose cette question a profondément changé. Naguère, pour une large fraction de la population, le français tenait spontanément à l'être intime et il n'était pas plus normal de le mettre en cause que de s'interroger sur la légitimité de sa propre existence. Les transplantations de la campagne à la ville et plus généralement la mobilité, l'élévation de la scolarisation, le désir de promotion sociale rendent problématique la valeur du français pour un nombre de plus en plus grand de francophones. Nos anciennes élites avaient élaboré toute une apologétique pour les situations de doute: la langue gardienne de la foi, la noblesse et la richesse de l'*esprit français* comparées au pragmatisme de la langue concurrente... Qui pourrait sérieusement invoquer, en 1973 et après les changements sociaux que nous avons connus, de pareils arguments? Que l'on relise, par exemple, le fameux discours de Bourassa à Notre-Dame: on en sera ému comme d'un beau souvenir historique; la démonstration paraîtra, pour aujourd'hui, sans objet. La question se pose actuellement de façon neuve.

A-t-elle, du moins, la même importance que naguère? Parmi tous les problèmes apparemment plus concrets qui nous assaillent, et malgré les éclats des dernières années, elle semble être assez secondaire pour beaucoup de nos concitoyens. On connaît la conception ottawaise: le français est une particularité qui correspond à un droit individuel; nous avons le droit de parler français s'il nous chante et de comprendre, dans cet idiome, les précieuses communications des services publics. J'entendais récemment un des chefs du Parti québécois déclarer à peu près ceci dans un discours: "nous en avons assez de ressasser sans cesse ce vieux problème alors que tant de grands défis se posent à nous; vienne l'indépendance et nous pourrions parler enfin d'autre chose!" Je sais aussi des socialistes qu'irritent ces histoires de français où ils subodorent quelques vieux relents de la droite nationaliste d'antan.

A l'encontre de ceux-là je voudrais souligner en quel sens le combat pour la langue est au cœur des embarras et des chances de notre société. J'énoncerai ma thèse d'un coup: le destin du français est non seulement lié au processus de prolétarianisation qui caractérise notre collectivité, mais il le définit en un certain sens; de même, il est un des instruments primordial grâce auxquels nous avons des chances de nous en sortir. J'utiliserai, comme il se doit, le mot *prolétarianisation* selon sa double acception: comme phénomène culturel, comme phénomène économique.

la langue

Ici, la langue est au commencement

On n'a pas encore fait l'histoire de la langue française au Québec, du moins au niveau des genres de vie et de la quotidienneté des existences ordinaires. Aussi avons-nous dû nous contenter, pour qualifier l'état singulier de notre parlure, d'invoquer le *joual* créé naguère par Laurendeau. Il est vite devenu évident que ce concept était non seulement inadéquat mais qu'il brouillait, par suite de sa haute teneur métaphorique, des phénomènes bien différents les uns des autres. Surtout, il fixait l'attention sur un symptôme sans ouvrir à un repérage des facteurs constitutifs et à une explication historique qui puissent éclairer, par le biais de la langue, la singularité de notre destin.

Il est pourtant possible, à partir de constatations élémentaires, d'entrevoir ce qu'a pu être ici le drame de l'expression.

Nos pères ont été longtemps, et en grand nombre, des ruraux illettrés. Ce qui ne les a pas empêchés, au témoignage des observateurs, de parler une langue correcte et savoureuse. Je me rappelle un vieil oncle de ma mère qui, de son terroir éloigné, venait nous rendre visite à l'époque des fêtes pour acheter son whisky: alors que je peinais, sur la table de la cuisine, à démêler les temps des verbes, je l'entendais se mouvoir dans le plus-que-parfait du subjonctif comme un vieil acrobate inconscient de son métier. Il témoignait, avec tant d'autres, d'une longue histoire. Cette correction ne supposait évidemment pas la connaissance des règles. Elle se transmettait spontanément dans un milieu fermé, comme les archaïsmes de vocabulaire dont notre parler est encore heureusement parsemé.

C'est par là que cette langue était menacée. Elle tenait trop exclusivement à l'expression orale. L'écriture n'est pas simplement la traduction ou même la contrepartie de la parole, mais sa régulation. Elle représente aussi un relais où la parole, obligée d'inventer un mode inédit d'être au monde, peut faire appel consciemment à ses ressources.

L'écriture peut étouffer la parole, c'est entendu, et une incontestable prolifération de notre ancien langage he s'explique que par l'absence de cette contrainte. Nos écrivains du passé s'en sont fait de belles parures: ce ne sont pas les poèmes que Fréchette a fabriqués en pensant à Victor Hugo qui lui font honneur, mais *Originaux et détraqués* et certains contes de Noël où Tom Caribou, pour parler des fesses, évoque les "bas-côtés de la corporation"... Il n'en reste pas moins qu'une semblable parole n'appréhendait vraiment que la signification du monde immédiat, ne s'appropriait qu'un univers rendu familier par une longue histoire de l'isolement. Affrontée à un monde plus large, contrainte à l'abstraction, elle devait se trouver dépourvue.

Des masses d'hommes se sont trouvés, et en un laps de temps très court, transplantés dans un contexte nouveau: dans celui de la ville, dans celui de l'industrie. Ils n'en sont pas devenus pour autant plus instruits. Devant de nouveaux objets, éprouvant des comportements jusqu'alors inconnus, comment ont-ils pu les nommer, se les approprier par le langage? Le problème s'est présenté

dans d'autres sociétés où des paysans ont dû, eux aussi, se rendre familier l'univers de l'industrialisation. Ce fut partout un terrible défi; des recherches plus attentives au sort concret des hommes commencent à nous le montrer. Les anciennes cultures populaires, longuement mûries au cours des siècles, se sont enlisées dans les marécages du langage de la technique et de la bourgeoisie des écoles. Mais ici, ce fut pis encore: les choses de l'industrie et de la ville avaient été nommées dans une langue doublement étrangère. Tout ce qui n'était pas rural, la machine, les grands ensembles, les centres de décisions se révélaient en anglais. La modernité était anglaise. Le français rural s'y est perdu en vains efforts. Il a pu servir encore à exprimer le cercle des souvenirs, des amours, des loisirs, de la colère et de la résignation. Pour le reste, des mots vagues et interchangeables. La "chose", l'"affaire": c'est tout ce que la génération des "non-instruits" (comme disait M. Lesage) pouvait dire d'un vaste secteur du monde où pourtant se déroulait sa vie quotidienne. Du *dash* à la *factorie*, du *boiler* des lavages du lundi matin au *grill* du samedi soir, la précision venait d'ailleurs. Le joual, je parie que ce fut d'abord le compromis entre l'héritage du vieux langage et l'étrangeté des choses nouvelles.

Les hommes usent du langage pour se transmettre des messages sans doute; mais, plus profondément encore, et c'est ce qui permet justement la communication, le langage est ce qui leur permet de se retrouver chez eux dans un monde dont ils peuvent rendre compte. Si l'on voulait utiliser des catégories marxistes, c'est en ce sens d'abord que l'on devrait, pour ici, parler de *réification* d'un univers devenu chose étrangère par défaut de langage, d'*aliénation* dans une expression qui est un universel imposé de l'extérieur.

Il y avait, il y a toujours une solution: apprendre cet autre langage, s'y identifier et s'y fondre. Cela était largement interdit à nos pères: seuls des individus, en s'élevant dans l'échelle de l'instruction et des affaires, pouvaient devenir anglais ou bilingues. Il en est encore de même aujourd'hui. La prolétarisation, par la faute de la langue, se poursuit. Déciderions-nous, gens instruits, de nous faire anglais ou d'envoyer nos enfants à l'école anglaise, ce serait relativement facile. Mais pour les paysans, les ouvriers, une large fraction des classes moyennes? Pour eux continuerait de se poursuivre le long processus de prolétarisation déjà inscrit dans notre histoire et qui en est peut-être, sous les jeux de surface des querelles politiques et idéologiques, le sens profond. Des hommes, plus encore que par le passé, s'enliseraient de plus en plus dans l'entre-deux du français et de l'anglais. Nos voisins acadiens, en certaines régions, représentent concrètement ce que je veux dire.

Faire un "Québec français", voilà tout ce que cela implique. Ce n'est point d'abord enjeu de bourgeoisie en mal de nationalisme, mais une façon de bloquer la prolétarisation des plus démunis de pouvoir et, par conséquent, de parole. Ici, la langue est au commencement, n'en déplaise à ceux à qui la compréhension de la réalité québécoise vient tout droit de Lénine ou de David Lewis. Ce n'est pas notre faute s'il faut chercher la déshumanisation plus en bas que d'autres. Être radical, c'est être soucieux des racines; or les racines ne conduisent pas toujours où on voudrait.

Tant que la langue rentable ne sera pas le français . . .

Il arrive, par exemple, que parti de la langue, région apparemment éthérée, on soit mené tout droit à l'économie. A l'économie québécoise, veux-je dire.

Est-il besoin de rappeler dans quel état précaire se trouvent les francophones dans cette économie? Le problème n'est pas d'aujourd'hui; on en discutait déjà au XIX^e siècle. Les explications n'ont pas manqué et certaines nous ont été soufflées par nos voisins anglais: inaptitude foncière pour les affaires, manque d'initiative et d'audace, conceptions religieuses éthérées, éducation humaniste sans prise sur le réel . . .

En fait, on commence à l'apercevoir, tous ces phénomènes que l'on présentait comme des *causes* n'étaient et ne sont en réalité que des conséquences. Depuis des siècles, nous ne sommes plus branchés, comme collectivité, sur les grands ensembles économiques. Nos insuffisances nous viennent d'une rupture de communication quant aux marchés, aux capitaux, à l'emploi, à l'utilisation des experts autochtones. Confinés à cet univers, les francophones ont développé les attitudes qui permettaient de s'y adapter; ils ont produit les "professionnels" susceptibles d'y trouver emploi, prestige et alibis.

Je rejoins ainsi la thèse d'un économiste québécois, Jean-Luc Migué. Je n'en retiens ici que les grandes lignes(1).

Migué part de la notion de "bien collectif" familière à la science économique et qui n'est pas inintelligible au profane. L'information est l'un de ces biens collectifs et particulièrement important dans nos économies contemporaines. Les facteurs de productions (capital, main-d'œuvre, technologie, centres de décision . . .), biens et services susceptibles d'être fournis supposent des réseaux d'information. Ceux-ci représentent évidemment un coût, comme ils comportent des avantages.

Le Québec est un réseau de ce genre. Or, pour ce qui concerne l'entreprise notamment, il est coupé des plus vastes réseaux. Et ce n'est pas parce que les capitaux nous viennent surtout de l'étranger, puisque c'est le cas du Canada tout entier. L'explication tient au réseau lui-même, aux deux sous-groupes qui se sont constitués à l'intérieur de la société québécoise. L'un est anglais et il fait d'ailleurs sa principale activité du contrôle de l'information plus vaste: on n'ignore pas que ce sont des anglophones qui occupent les principaux postes de hiérarchie et de compétence dans les entreprises étrangères établies au Québec. L'autre sous-groupe oeuvre dans le réseau québécois où il est compromis par le coût et la pauvreté de l'"information". Il n'est pas exclu que la ferveur de certains autochtones pour les entreprises publiques ne représente une volonté plus ou moins consciente de tirer le maximum du réseau restreint. Nous retrouvons dès lors, au plan de l'économie, un autre versant de la prolétarianisation collective que nous avons déjà décelée pour la culture.

Devant cet état de fait, quelles options étaient et sont encore possibles?

S'il en a les moyens financiers et autres, l'individu francophone peut s'intégrer au réseau plus vaste. On connaît, dans notre histoire, des hommes d'affaires de chez-nous qui l'ont fait; d'autres y arrivent encore aujourd'hui. Mais ils le font un par un pour ainsi dire. Ils laissent l'ensemble de la population francophone enfermé dans son réseau restreint.

Il y a un autre choix possible: reconnecter notre réseau sur le plus vaste ensemble. La solution devient alors collective. Elle suppose que les Canadiens anglais abandonnent leur monopole de la communication, que la hiérarchie et la compétence deviennent francophones, dans les entreprises multinationales notamment. Migué le souligne fortement: "la bilinguisation systématique des "gérants" *Canadian* de la grande entreprise ne résoudrait en rien la question de la langue française au Québec. Tant que l'insertion de l'entreprise dans le milieu québécois se fera principalement par des *Canadians*, donc tant que l'entreprise ne sera pas géographiquement québécoise, la langue de travail et d'une façon générale la langue rentable ne sera pas le français". Et tant que la langue rentable ne sera pas le français, la majorité de la population francophone sera confinée à la pauvreté et à l'isolement d'un particularisme folklorique.

Je ne suis pas assez naïf (ou nationaliste) pour croire que nous aurons aboli "l'exploitation de l'homme par l'homme" quand notre collectivité aura retrouvé son pouvoir de parler et ses communications avec les grands espaces économiques. Il serait absurde de réduire la question des classes sociales aux embarras de notre langue ou au contrôle de l'information économique par les intermédiaires anglophones. Ce n'est pas une raison pour sauter à pieds joints par-dessus tout cela sous prétexte de rejoindre quelque image universelle du prolétariat. Car si parler français ne suffit pas pour éliminer les classes sociales, s'il peut fort bien y avoir une bourgeoisie française qui devienne au Québec aussi oppressive que toutes les autres, il n'en reste pas moins que la "lutte des classes" devrait être d'abord un combat pour rendre à tous la faculté de dire. A quoi serviraient ces "batailles pour le pouvoir" que l'on nous propose de divers côtés pour des hommes qui seraient dépouillés de la portée même de leur langage?

Non, la langue n'est pas au Québec un problème particulier. Il ne s'agit pas seulement d'un *droit*: celui de se faire servir en français chez Eaton ou à Air Canada, d'avoir un texte de convention collective traduit dans son idiome ou un contremaître bilingue. Ce n'est pas non plus simple question d'honneur, bien qu'un peu plus d'épine dorsale ne nous ferait pas de mal. Nous n'avons pas à défendre notre langue comme on enferme quelque privilège dans une enceinte fortifiée: ce serait justement la façon la plus efficace de l'étouffer, et nous avec elle. Premier symbole de notre servitude, le français doit devenir l'arme même de notre libération collective. ●

1. Je me borne à renvoyer, entre autres, à son article: "l'industrialisation et la participation des Québécois au progrès économique", dans *Le Québec d'aujourd'hui*, H.M. H., 1971, 227 et s. On n'oubliera pas non plus les travaux de Pierre Harvey.

cette langue qui nous divise

par
GUY BOUTHILLIER

Avec l'aimable autorisation de La Ligue d'Action Nationale, nous reproduisons ci-après la seconde partie de la conférence prononcée par M. Guy Bouthillier au dîner de clôture du Congrès annuel de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, le 10 mars 1973.

Après avoir rappelé que la bataille pour le français au Québec est chose très ancienne, M. Bouthillier note que vers le début des années 60 commence une nouvelle stratégie en faveur de l'unilinguisme français, stratégie qui tend à réduire l'anglais à une position défensive et qui contraint du même coup les adversaires de l'unilinguisme français à se ranger du côté des défenseurs de la langue anglaise au Québec. Selon M. Bouthillier, l'affrontement actuel des langues est dominé par deux grandes tendances: d'un côté, les partisans de l'unilinguisme français (1ère partie), et de l'autre les défenseurs du maintien des positions de l'anglais au Québec (2ième partie). N.D.L.R.

La tendance du maintien des positions de l'anglais

L'affirmation du projet unilinguiste a provoqué une réaction de défense de la part des tenants de l'anglais qui constituent la deuxième tendance dans l'affrontement linguistique actuel. Si les défenseurs des positions de l'anglais ne se recrutaient pas parmi les Anglo-Canadiens installés au Québec et les immigrants qui ont choisi cette langue, la situation de l'anglais ici serait sans doute profondément modifiée, car ces deux groupes réunis ne représentent que 20% de la population totale. Mais tel n'est pas le cas, l'anglais ayant trouvé des appuis, jusqu'ici décisifs, auprès de la majorité de langue française.

Un bon nombre de Québécois se rangent en effet parmi les défenseurs des positions de l'anglais. Au tout premier rang de ceux-ci, il faut placer le gouvernement du Québec lui-même. Cette attitude répond sans doute à une certaine logique: puisque dans ce débat, défense du bilinguisme et défense du fédéralisme sont devenues à peu près synonymes, il est normal que les gouvernements fédéralistes du Québec, et leurs porte-voix, comme le sont par exemple les commissaires de la commission Gendron, se mettent au service de la défense de l'anglais. Certes, les pouvoirs publics québécois ne peuvent, sous peine de se voir accusés de forfaiture, rester insensibles à l'analyse faite par les unilinguistes. Aussi plusieurs déclarations de ministres et certains passages du rapport Gendron traduisent-ils le désir, sans doute sincère, d'améliorer la situation linguistique des Québécois. Diverses mesures ont d'ailleurs été prises par les premiers, et suggérées par le second. Toutes ces mesures, cependant, sont marquées au coin du respect du bilinguisme et traduisent même le plus souvent le dessein de pousser plus avant la bilinguisation des Québécois eux-mêmes, le gouvernement québécois et son féal, la commission Gendron, répétant à qui veut l'entendre leur refus de porter atteinte aux positions de l'anglais par des mesures dirigistes, notamment par des dispositions législatives, seul moyen de rétablir la situation du français.

Cette politique, apparue avec éclat lors de l'affaire de Saint-Léonard, vient d'être confirmée par le refus de la commission Gendron de toucher au désormais célèbre bill 63. Cette politique aboutit à un véritable paradoxe: les pouvoirs publics acceptent de mettre la force de la loi au service de l'anglais (car tel est le sens profond de ce bill) mais ils s'interdisent ce recours pour assurer la défense et l'expansion du français, langue qui est pourtant celle de la majorité. Comment expliquer ce paradoxe? Sans doute, par la situation dans laquelle se trouve le gouvernement. Celui-ci est engagé, en effet, dans une politique économi-

que qu'il fait benoîtement dépendre de la bonne volonté de capitalistes anglo-saxons, comme en témoignent notamment les pérégrinations de notre Premier Ministre, qui, tel un cabri excité, va sauter de marché financier en marché financier implorer la venue d'investissements étrangers. Dans ces conditions, il devient très difficile au gouvernement de donner l'impression de brimer la langue de ceux dont il fait dépendre le succès de sa politique. D'autant plus que les milieux d'affaires du Québec ne se privent pas de prévenir les autorités des dangers d'une politique trop ferme de promotion du français. Mais le gouvernement tenterait-il réellement de durcir son action linguistique qu'il ne pourrait sans doute pas compter sur les Québécois eux-mêmes.

Car il se trouve de nombreux Québécois, appartenant à tous les secteurs de la vie nationale, pour se ranger parmi les défenseurs de l'anglais. Cette attitude tient à plusieurs causes. Dans certains cas, il y a acquiescement en quelque sorte par défaut: c'est celui des Québécois qui vivent hors de Montréal et qui, sauf diverses exceptions localisées, ne subissent pas de ce fait, ou à un bien moindre degré, la pression constante de l'anglais. Dès lors, ces Québécois, qui constituent encore la majorité de leur groupe national, ne sont guère portés à soutenir une politique visant à réduire une menace dont ils ne perçoivent pas la gravité. Mais il y a un autre facteur sans doute plus fondamental: l'existence de longue date au Canada français d'un sentiment d'attachement à la langue anglaise, qui apparaît bien souvent à ceux qui ne la parlent pas comme le moyen le plus sûr de promotion sociale et à ceux qui la possèdent comme la condition du maintien d'une position sociale privilégiée. Cette attitude, qui s'apparente, chez plusieurs, à un véritable parti pris anglais, ne se limite pas seulement à des questions de langue. Comme l'observe en termes lourds de signification l'ethnolinguiste Gilles Lefebvre, "nous sommes censés détester l'Anglais mais sa langue, sa mentalité, son prestige économique nous entrent dans la peau". Cet attachement à l'anglais, qui est particulièrement profond au sein du monde des affaires où l'on ne cesse de vanter les mérites de la connaissance de cette langue, constitue sans nul doute un obstacle des plus sérieux pour tout programme tendant à obtenir avec les différentes ressources de l'État, y compris le recours à la loi, une transformation complète de la situation linguistique du Québec.

Plusieurs facteurs expliquent sans doute ce comportement, parmi lesquels figurent en bonne place la confusion savamment entretenue sur la notion d'unilinguisme dont certains s'emploient à faire croire qu'il se traduira par la disparition totale de l'anglais, y compris comme langue seconde dans les écoles françaises. Mais il semble que c'est surtout en présentant le débat sous son éclairage économique que l'on est arrivé à faire ranger les Québécois du côté des Anglo-Canadiens.

L'anglais comme symbole de prospérité

La tendance du maintien des positions de l'anglais est dominée, en effet, par des considérations économiques. C'est la caractéristique essentielle de cette tendance. La stratégie de défense consiste alors à présenter l'anglais comme la condition de la prospérité matérielle du Québec et le français comme le symbole de l'impuissance matérielle et de la médiocrité économique, selon la simplification grossière qui sous-tend les déclarations de plusieurs dirigeants de l'économie et de la politique. La voie devient ainsi clairement tracée: les Québécois soucieux de progrès économique et d'amélioration de leur niveau de vie sont invités à accepter le maintien au Québec de l'anglais quand il ne sont pas conviés au culte de cette langue, culte qui, dans les circonstances, s'apparente étrangement à celui du veau d'or. Cette stratégie qui, soulignons-le au passage, valorise l'anglais, non pas comme une des langues de la fédération canadienne, mais bien comme langue du capitalisme nord-américain, pèse sans doute d'un grand poids sur un

peuple qu'on a toujours élevé dans la pensée que seuls les Anglo-Saxons sont doués pour les affaires et les réalisations techniques. Mais en déplaçant comme ils le font, la question linguistique du plan politique au plan économique, les partisans de l'anglais aboutissent à une véritable négation de l'État. C'est la deuxième caractéristique de cette tendance.

Le refus du dirigisme linguistique

Les partisans de cette tendance ont vite compris, en effet, que seule une éventuelle action de l'État pourrait menacer l'anglais au Québec. Leur stratégie consiste alors à refuser à l'État tout recours au dirigisme linguistique, qu'ils jugent aussi injuste qu'inefficace. "Inciter, mais non contraindre", tel est le leitmotiv rassurant qui revient partout, notamment dans le rapport Gendron. Ce refus du dirigisme aboutit, à la limite, à la négation de l'État: que serait, en effet, un État dépourvu du recours à la contrainte? On sait que l'argument de l'incapacité de l'État a été utilisé tout au long de l'histoire pour obtenir ou légitimer l'inaction des autorités à l'égard de privilèges fortement ancrés dans la réalité sociale. Il n'est pas surprenant, par conséquent, que cette idée figure en bonne place dans la panoplie de milieux d'affaires attachés au libéralisme. Qu'elle soit reprise sans examen par le personnel politique, voilà qui est cependant plus inquiétant.

Cette disqualification de l'État a pour principal effet de laisser le champ libre au pouvoir économique. Les dirigeants de l'économie refusent à l'État les moyens de sa politique linguistique, ce qui, du coup, leur permet d'imposer leur propre politique en matière de langue. On débouche ainsi sur une contradiction: la contrainte est jugée injuste lorsqu'elle est d'origine politique, mais elle devient acceptable sinon bienfaisante lorsqu'elle est d'origine économique. En d'autres termes, l'État ne peut avoir de politique, là où les dirigeants de l'économie pratiquent la leur.

La défense des droits individuels

Le refus du dirigisme politique en matière linguistique se fait au nom de la défense des droits individuels. Car, selon la tendance favorable à l'anglais, les individus — et non les collectivités nationales — ont seuls des droits en matière de langues. C'est le troisième trait dominant de ce courant. Ici apparaît le thème du droit des parents — citoyens et *non citoyens* — à l'école de leur choix, thème venu fort à propos faire échec aux tentatives de francisation de l'école, notamment de l'école anglo-catholique laquelle, destinée à l'origine aux seuls Irlando-catholiques, a été détournée de son but premier pour devenir une immense machine d'anglicisation des immigrants. Or, il est faux de prétendre, comme on le fait, qu'il existe une tradition de choisir la langue d'enseignement. Ce qui a toujours existé au Québec, c'est la pratique pour les Anglo-Canadiens et les Québécois d'envoyer leurs enfants à l'école de leur langue maternelle. Les parents québécois ne choisissent pas d'envoyer leurs enfants à l'école française; ils le font tout naturellement. C'est une adhésion spontanée; ce n'est pas un choix longuement débattu. (Observons cependant qu'il s'est toujours trouvé une petite minorité de Québécois pour envoyer leurs enfants à l'école anglaise). Il en est de même pour les parents anglais. Seuls les immigrants d'une langue autre que l'anglais ou le français paraissent en position de choix véritable. C'est, du reste, avant tout pour ces derniers que le thème du droit des parents a été introduit dans le débat. Mais, même dans leur cas, le choix n'existe pas véritablement. La situation économique du Québec est telle, en effet, que les immigrants adhèrent, massivement, et, pour tout dire, spontanément à l'école anglaise. Dans ces conditions, invoquer le libre choix des parents, c'est refuser à l'État les moyens d'assimiler à la langue de la majorité ceux que l'économie assimile si bien à celle de la minorité. ●

décoloniser la langue

Interview/témoignage

avec

GASTON MIRON

Maintenant — *Quelle est, selon vous, la situation de la langue au Québec?*

Gaston Miron — Je veux préciser que je ne suis pas linguiste. Lorsque je parle de langue, la mienne, la nôtre, c'est en relation avec un travail de parole et d'écriture qui est le mien comme écrivain. Mon propos découle d'avantage d'une réflexion sur la langue et d'observations sociolinguistiques, que de l'étude de la langue en soi. En cours de route, soit pour communiquer, soit pour m'exprimer, j'ai pris conscience de carences linguistiques, de difficultés du même ordre, qui avaient provoqué des traumatismes et des conflits chez moi. C'est alors que je me suis remis en question non seulement dans ma pratique d'écrivain mais comme sujet parlant dans ma société. J'ai fait pour mon compte une sorte de procès de mon langage, et principalement de la langue qui est une modalité particulière du langage, qui est un instrument de communication dans sa fonction essentielle, de "compréhension mutuelle" dit André Martinet. J'ai cherché à comprendre comment la langue fonctionnait chez moi et quel était le fonctionnement de la langue commune à l'échelle de mon entourage et de la communauté. Peu à peu s'est imposé à moi le constat que j'étais devenu, pour une bonne part, étranger à ma propre langue, que celle-ci subissait à mon insu l'intrusion d'une autre langue, en l'occurrence l'anglais. Je ne savais pas l'anglais, et cependant j'étais un unilingue sous-bilingue: je savais une centaine d'expressions toutes faites comme *Where is Peel street?*, qui me permettent d'être fonctionnel et directionnel dans cette société. Quand je lisais: *Glissant si humide*, je croyais que c'était du français, je comprenais parce qu'en même temps je lisais *Slippery when wet*, alors que c'est de l'anglais en français, c'est l'altérité. Pendant dix ans j'ai emprunté des centaines de fois sans tiquer au sujet de la signalisation: *Automobiles avec monnaie exacte seulement/Automobiles with exact change only* — *Partez au vert/Go on green*, etc., et je constate que des milliers d'usagers en font autant, jusqu'au jour où j'ai ressenti un étrange malaise, presque schizophrénique. Je ne savais plus dans ce bilinguisme instantané, colonial, reconnaître mes signes, reconnaître que ce n'était plus du français. Cette coupure, ce fait de

devenir étranger à sa propre langue, sans s'en apercevoir, c'est une forme d'aliénation (linguistique) qui reflète et renvoie à une aliénation plus globale qui est le fait de l'homme canadien-français, puis québécois, dans sa société, par rapport à sa culture et à l'exercice de ses pouvoirs politiques et économiques.

M. — *Cette situation prévaut-elle toujours?*

G.M. — Bien qu'intervienne une large prise de conscience et qu'il se trouve une praxis de reconquête, de récupération, les jeux ne sont pas faits. C'est, dans l'ensemble, toujours le statu quo, un statu quo qui s'enlise. Notre langue, comme outil de communication, et même d'expression, est toujours dans une situation prépondérante de diglossie. Ce terme désignerait une situation où une communauté utilise, suivant les circonstances, un idiome plus familier et de moindre prestige (le français) ou un autre perçu comme plus savant, plus recherché et prestigieux (l'anglais). Mais la situation est encore plus complexe car non seulement sommes-nous aux prises avec un idiome perçu comme prestigieux (l'anglais), mais à l'intérieur même des dialectes québécois et français certains voudraient nous faire adhérer à un dialecte lui aussi perçu comme prestigieux: le français international. Là encore, cette situation renvoie au statut du sujet parlant, l'homme québécois, son statut social dans la société *canadian*, et dans sa propre société où il est majoritaire. Pourtant sa langue n'est le signe d'aucune promotion sociale, d'aucune mobilité verticale; sauf dans les cas où la société québécoise constitue un marché. Il n'est relativement à l'aise pour sa communication que dans les domaines de l'intériorité culturelle: la religion, l'école, la famille, les services, les manifestations spécifiquement culturelles. Ces domaines correspondent d'ailleurs aux pouvoirs partiels dont il dispose à Québec, que ses pères ont durement négociés et payés par le passé, aux prix d'échecs et de guerilla parlementaire, et sur lesquels il s'appuie pour résister, pour se survivre comme entité culturelle et linguistique distincte. C'est pourquoi les dialectes québécois sont toujours parlés tant bien que mal, nonobstant ces pouvoirs il y a longtemps

qu'ils seraient devenus des enclaves folkloriques. Pour ce qui est de l'extériorité culturelle, l'ensemble de l'activité sociale, la communication de l'homme québécois lui échappe aux trois quarts, elle n'a pas de prise réelle, elle est refoulée continuellement vers le dedans. Il en vient à percevoir sa culture, et sa langue qui en est le produit, comme dévalorisées, pour usage domestique seulement. La notion même de culture est assimilée au fait de savoir la langue de l'autre pour accéder aux valeurs dominantes: combien de fois ai-je entendu cette phrase: "Il est instruit (ou cultivé) lui, il sait l'anglais". Dans ces conditions, on s'en sacre de dire cheval, joual, ouéoual... puis les campagnes de bon parler, puis "bien parler c'est se respecter"... ce qui compte, ce qu'il faut dire, c'est *horse*. Et depuis 1969, tout peut suivre: l'école anglaise. L'homme québécois n'est pas à blâmer pour cette situation, il n'a pas à rougir non plus de sa langue commune qui se dégage de l'ensemble de ses dialectes, qui tient le coup. Les responsables, ce sont les élites politiques et bourgeoises en collusion avec la minorité possédante canadienne du Québec et le centralisme d'Ottawa, qui le maintiennent sur son propre territoire dans un modèle de société coloniale infériorisant.

M. — *Quels effets une situation de bilinguisme collectif, ici, a-t-elle sur la langue?*

G.M. — D'ordinaire l'idée de bilinguisme suppose que quelqu'un manie avec aisance deux langues nationales. Si on étend cette idée à deux communautés linguistiques, ça impliquerait idéalement deux langues de statut identique, d'égal prestige et sur un pied d'égalité, qui seraient pratiquées indifféremment sans qu'il y ait concurrence ou conflit. Tel n'est pas le cas. Soit, il s'agit de deux langues de statut identique, complètes, mais l'une, l'anglais, dans le système canadien est perçue comme prestigieuse et on ne peut dire que l'autre est sur un pied d'égalité. Il s'agit au départ d'un bilinguisme structurel qui oblige le seul Québec, et s'étend collectivement à la communauté québécoise. Du côté canadien, seuls les organismes et services fédéraux sont officiellement bilingues; le bilinguisme hors cette structure, ne sera le fait que de cadres (au Québec surtout) et d'individus motivés par des fins culturelles. Du moins dans le statu quo actuel. Mais les élites coloniales entretiennent le mythe d'un bilinguisme collectif et idéal, dont les séductions ne jouent qu'au Québec, par une série de mystifications et d'arguments terroristes, du genre "on est entouré de 250 millions d'anglophones", etc... Il va falloir crever toutes ces balounes. La langue ici n'échappe pas à la condition globale de l'homme québécois. La langue ici opère dans un contexte global issu d'un colonialisme qui se prolonge dans des structures semi-coloniales. La langue, au même titre que l'homme québécois, colonisé, est une langue dominée. J'entends par là que, socialement, dans de larges secteurs de sa communication, la langue du colonisateur se superpose à la nôtre ou la recouvre. Peu à peu il y a érosion de notre langue par celle de l'autre; toutes sortes de symbioses linguistiques peuvent en résulter. Parfois ce n'est plus une langue qui fonctionne, c'est une langue en fonctionnement, en distorsion, tant bien que mal. Prenons entre mille exemples, celui que je citais tout à

l'heure: *Automobiles avec monnaie exacte seulement/Automobiles with exact change only*. Si on retire l'anglais, ce "français" perd toute signification; il n'a de sens qu'en fonction de l'anglais qui est à côté. Ce "français" n'a plus d'autonomie, il ne fonctionne pas par son propre système de signes, son propre code. Il n'a pas de référend non plus (la réalité du monde à laquelle renvoie le langage), son référend c'est l'autre langue qui elle, fait le rapport avec la réalité. C'est dominé et déréalisé. De toute façon, dans le système canadien, c'est nous qui devons toujours traduire, ce n'est pas au tout mais à la partie. Dans ces conditions, la langue québécoise risque de devenir une langue traduite; c'est déjà fait dans certaines strates de langage. Une langue alors passive, qui subit les conditions linguistiques de l'altérité, qui n'invente plus, ne crée plus, ne s'adapte plus suivant ses nouveaux besoins et ses exigences. Elle n'évolue pas de par son propre dynamisme interne. Dans cette situation de bilinguisme et cet environnement de traduction massive et quotidienne, il serait étonnant que la langue ne subisse pas d'influences déformantes, par l'autre. Mais dans l'ouvert et le fermé d'une langue, les facteurs de résistance, de rejet, d'assimilation ne sont pas négligeables. Celui qui dit: *Mon domelight est locké* ou *Y a eu un storm hier* ou *Le dispatcher m'a donné ma slip pour aller gaser*, parle québécois, la phrase demeure fidèle au système de la langue, on ne constate qu'une insuffisance de vocabulaire qui s'explique sociologiquement. Ce genre de frottement, de contact avec l'autre langue, est assez superficiel, ça ne va pas plus loin que l'emprunt lexical, souvent l'emprunt est transitoire ou assimilé. Ce qui est plus grave c'est une influence qui crée un type de symbiose subtile et pénétrante, et qui attaque le système syntaxique. Il me semble que la langue parlée est moins atteinte que la langue écrite. Exemples: *Ne dépassez pas quand arrêté*, *Saveur sans aucun doute*, *Pharmacie à prix coupés*. Ce n'est pas, comme certains le prétendent, une langue nouvelle ça. C'est la communication de l'autre dans nos signes, la langue de l'autre informe notre langue de ses calques. Les chasseurs d'anglicismes lexicaux ne trouveront pas un traitre mot d'anglais là-dedans, pourtant c'est de l'anglais en français. La communication de notre langue dé-fonctionne là-dedans sous l'effet du code de l'autre. Ça produit du non sens, ou un sens *autre* que le sens que ça devrait produire. Ce charabia, puisqu'il faut l'appeler par son nom, on le trouve partout, dans la signalisation, les textes juridiques, la vie sociale (travail, administration, publicité, commerce...) Je viens de lire un contrat établi par une compagnie de cinéma, c'est inintelligible, il faut recourir au texte anglais pour ne pas se faire avoir. J'ai en archives des tas de circulaires envoyées à des catégories de personnes, et que dire de l'affichage, des fameuses "directives" (mode d'emploi) sur les étiquettes des produits, le charabia est présent. Le fait qu'un grand nombre de scientifiques, professionnels, techniciens font leurs études en anglais, le fait d'une plus grande scolarisation anglaise des enfants québécois, peut contribuer à multiplier cette "langue de calques". Dans la prise de conscience globale qui a lieu aujourd'hui au Québec, il se trouve le sentiment que la langue est menacée. C'est grave, mais là n'est pas la vraie menace. Le noeud. Ce qui menace la

décoloniser

langue québécoise, mais radicalement! c'est d'être frappée peu à peu d'inutilité, de perdre tout caractère de nécessité. Dans le grand tout canadien, notre rapport de forces proportionnel va décroissant. D'autre part, notre présence politique demeure faible tandis que les pouvoirs de l'infrastructure, qui parlent anglais, sont de plus en plus insistants, et en l'absence d'un vrai pouvoir politique ce sont eux, à toutes fins pratiques, qui tiennent lieu de souveraineté dans la situation.

M. — *Y a-t-il des solutions à cette situation?*

G.M. — Il n'y en a qu'une. Actuellement, la menace de cet état de choses n'a jamais été aussi grande et en même temps la prise de conscience et la conjoncture n'ont jamais été aussi propices pour le changer. Urgence de se décoloniser. Et ce faisant, la langue va aussi se décoloniser. Dans le statu quo on ne peut agir directement sur la langue, on ne fait appel, comme c'est le cas, qu'à des motivations qui ne touchent que des individus. Mais si on change la situation globale qui conditionne le fonctionnement de la langue, la langue va se récupérer d'elle-même sur un laps de temps x . L'apprentissage et la pratique vont devenir des motivations profondes. La langue va fonctionner de par son propre système de signes, son propre code, et dans l'inter-influence et les échanges que les langues exercent entre elles, elle va vivre comme homogènes les éléments hétérogènes dans ses propres structures. Ce qui fonde la légitimité d'une langue c'est bien sûr, qu'elle est parlée, mais si elle veut accéder à un statut de langue nationale, c'est son caractère de nécessité. C'est la politique qui garantit et crée les conditions d'exercice d'une culture et de son outil de communication, la langue, sur un territoire donné. Quant à l'infrastructure, même si on ne peut la récupérer pour le moment qu'en partie, c'est encore la politique qui peut la conditionner et la faire agir en québécois. On n'a qu'à voir ce qui se passe dans des pays où l'économie est investie par l'étranger parfois à 80%, ces capitaux sont contraints d'agir dans la structure nationale.

M. — *On parle de langue québécoise, est-ce que ça existe d'après vous?*

G.M. — S'il y a un peuple québécois, une culture québécoise, s'il y aura bientôt, j'espère, une dimension politique à cette culture qui fera qu'on sera non plus seulement au monde, mais dans le monde, il existe bien sûr une langue québécoise. Cette désignation est même importante dans l'affirmation de notre identité, notre différence au monde. Mais par quoi se caractérise cette langue? Globalement, je dirais que la langue québécoise n'est pas spécifiquement québécoise dans sa dénotation (langage premier d'information pure), sauf pour des séries lexicales assez restreintes d'ailleurs. A cet égard, elle demeure dans la famille du français, une variété de français. Il y en a qui prétendent et prêchent que nous ne parlons plus "français", que nous parlons une autre langue, ou que nous sommes en train de créer une nouvelle langue! Ces affirmations défient toutes les observations linguistiques. Au plan de l'expérience, il n'y a pas de difficultés insurmontables de compréhension immédiate

entre un français et un québécois, moyennant parfois un ajustement qui se fait vite, de part et d'autre. Il ne faut pas dérailler. S'il était vrai que nous parlions une langue vraiment *autre*, si les dialectes québécois ne référaient plus au système commun du français, nous ne pourrions pas lire de livres français, lire de revues françaises, voir même des films français, etc. L'expérience nous apprend que tel n'est pas le cas. De toute façon, je crois qu'un linguiste, Gilles Des Marchais, a écrit des choses concluantes à ce sujet, dans un article paru dans *Parti Pris* intitulé: "défense et illustration du québécois". Pour ce qui me concerne, globalement, là où la langue québécoise est spécifiquement québécoise, c'est dans sa connotation (changements ou extensions ou glissements de sens, surfaces sémantiques, coefficients affectifs et expressifs, charges lexicales).

M. — *Et le joual? Il y a des oeuvres qui l'illustrent.*

G.M. — Il y a beaucoup de confusion autour de ce terme, on ne sait plus très bien ce qu'il recouvre. Pour le moment, le problème n'est pas là, il n'est pas entre les dialectes québécois. Il se situe entre la langue québécoise commune et l'anglais, dans leur symbiose, c'est-à-dire la présence du système de la langue de l'autre, par ses calques, dans la mienne, qui fait que cette langue est "empêchée" dans son autonomie, sa souveraineté! Of horse! Politiquement, situer le problème entre nous, poser l'alternative suivante: faut-il dire cheval ou joual, c'est une opération de diversion pour le moment, pendant qu'on se pogne là-dessus, le mot *horse* dans la communication bicephale *canadien* se répand partout. L'alternative juste est la suivante: faut-il dire *horse* ou tous les autres: cheval, joual, ouéoual, etc., sinon à longue échéance, on risque de dire ni l'un ni l'autre. Qu'on dise un arbe, un âbe, un arbre, tant qu'on ne dit pas *tree* on parle québécois. Ceci étant dit, un créateur a toute liberté d'utiliser tous les niveaux de langue séparément ou en même temps, pour créer une oeuvre. Mais une oeuvre, si géniale soit-elle, ou un ensemble d'oeuvres qui relèvent de critères esthétiques et où viennent se greffer des structures de la langue littéraire, ne sauraient être LA langue commune. Il y a présentement un mouvement qui fait d'un corpus d'oeuvres une proposition de langue, qui nous dit que c'est comme ça qu'on parle. Cette attitude est complètement absurde du point de vue linguistique. Dans le même esprit, je conteste le postulat suivant que j'entends et lis souvent: la langue qu'on parle, c'est ça notre langue. C'est archi-faux. Martinet écrit: "Aucune communauté linguistique ne peut être considérée comme composée d'individus parlant une langue en tous points semblable". Et sur le territoire québécois, ils se parlent plusieurs dialectes. D'un point de vue culturel et sociologique, ça ne se vérifie pas non plus dans une situation coloniale. Est-ce que, par exemple, les dizaines de mille algériens qui ne parlaient plus l'arabe mais seulement le français, est-ce que le français était leur langue du fait qu'ils ne parlaient que cette langue? Aujourd'hui, en se décolonisant, ils réapprennent l'arabe. Le fait qu'ils ne parlaient plus leur langue, c'était une victoire du colonisateur. Continuons à parler québécois, ou ben réapprenons le québécois! ●

LA DEFFENCE & ILLUSTRATION DE LA LANGUE QUEBECQUOYSE

“. . . je ne puis assez blamer la sotte arrogance & temerite d'aucuns de notre nation, qui n'etans rien moins que Grecz ou Latins, deprisent & rejettent d'un sourcil plus que stoique toutes choses ecrites en Francois: & ne puyssent assez émerveiller de l'etrange opinion d'aucuns scavans qui pensent que nostre vulgaire soit incapable de toutes bonnes lettres & erudition . . . A ceux cy je veux bien (s'il m'est possible) faire changer d'opinion par quelques raisons que brevement j'espère déduire: non que je me sente plus cler voyant en cela qu'ils ne le sont, mais pour ce que l'affection qu'ils portent aux Langues estrangieres me permet qu'ilz veillent faire sain & entier jugement de leur vulgaire.”

Joachim du Bellay, *La Deffence et illustration de la langue francoyse*. liv. 1 chap. 1

CHAPITRE PREMIER

L'intention de l'Auteur

Doncques je me réclame, comme qui dirait, en bon vieux frança, des ceusses qui reconnaissent la richesse de la langue populaire; en l'occurrence, la Québécoise. Comme icelle hélas fait actuellement l'objet de moult controverses et vilaines chicanes toutes plus ou moins envenimées par une effroyable confusion des termes du problème, au point qu'on ne sait plus qui-c'est qui la parle bien qui-c'est qui la parle mal, ni mesme quoi-c'est qu'il faut entendre par parler tout court et s'il ne serait pas par exemple plus pratique pour des humains de hennir, bref comme, dis-je, rien n'est pour l'instant plus impitoyablement et par tous côtés challengé que cette Parlure Québécoise, point n'est aisé de voler à son secours. Quand on n'est comme moi savante en rien, c'est à dire ny grammairienne, ny linguiste, ny mesme tout bonnement lettrée (guère plus cultivée en somme qu'un ministre des Affaires culturelles) on ne peut espérer comprendre le fin fond de la question sans l'ayde de personne. C'est pourquoy j'ai décidé de remonter aux bonnes vieilles sources et d'aligner mon entreprise sur celle de Joachim du Bellay, homme de petite orthographe mais de gros bon sens, qui sut venir à la rescousse de la Langue Françoise en l'année quinze cent quelque chose et bravement la défendit au risque de perdre son latin.

De la difficulté de s'exprimer dans la langue à-sa-mère

Grande envie me prend de continuer à vieux-françoyser ainsi joyeusement à longueur de pages pour mieux imiter mon illustre modèle. Mais une objection voire deux ou trois m'effleurent à présent l'esprit: Pour être logique en effet c'est dans ma langue maternelle, c'est à dire la langue-à-ma mère, et non dans celle de la mère-à-Du Bellay qu'il conviendrait que je défendisse et illustrasse ma thèse . . . Y a-t-il doncques une Langue Québecquoyse ou Québécoyayse, ou Kébékouaze distincte de la Française comme celle-ci l'était naguère du latin et dans laquelle je puisse m'exprimer? D'aucuns, aussi prompts à trancher cette question que lents à trancher le cordon ombilical qui les relie à la Mère-patrie, soutiennent péremptoirement que **non** et qualifient de **barbare & impure** la Parlure de nostre "vulgaire" qu'il faudrait châtier sans pitié comme une façon tout au plus de parler ineptement français. D'autres, au nombril moins sensible, affirment tout au contraire que **oui** et m'incitent à switcher, sans tarder, de langage: "le Français, disent-ils, est définitivement out; et c'est le Kébekway qui est désormais way out; il n'est pour s'en convaincre que le watcher évoluer au grand galop vers une autre langue, la syntaxe de laquelle mérite qu'on se batte pour et qu'on s'enorgueillisse de, si l'on ne veut pas passer pour square en Amérique!" Aux premiers, qui qualifient la langue-à-ma mère de **barbare & d'impure**, je me bornerai pour l'instant à faire remarquer qu'ils insultent ma famille et qu'à trop admirer le Bon Parler, ils en viennent à mépriser inconsciemment les bonnes gens qui parlent. . . (à moins que l'inverse ne soit vrai, à sçavoir: qu'à force de honnir la situation misérable et l'état d'infériorité qui tant caractérisent leurs compatriotes, ils n'aient été amenés à haïr son expression mesme et toutes les particularités de la langue populaire qui en pourrait témoigner, se réclamant, quant à eux, d'un lignage Français supérieur, indemne de toutes nos turpitudes et bref, de Culture moins vulgaire et certes plus respectée que leur maternelle qui les humilie personnellement si fort.)

Aussi vilaine aliénation ne peut fort heureusement estre reprochée aux ceusses qui me tendent le nouveau Bag du Kébecway, rempli de mots et tournures tant modernes, originales et, pour tout dire, **sharp**, que je ne peux m'empescher icy mesme de flipper pour! . . . Car on ne saurait au grand jamais les soupçonner quant à eux de vouer une admiration béate à quelque culture estrangière! Mais on voit comme, au contraire, ils s'ingénient à respecter la condition mesme de notre petit peuple en Amérique du Nord et ne craignent pas d'annoncer son ultime avenir. Quoique, en leur Bag, je ne trouve pas non plus tous les mots jolis de la langue-à-ma-mère (qui les avait naguère inventés pour nommer par exemple les bordages, les bordillons, les fardoques, les cédrières et autres choses si fréquentes en nos sauvages parages), je conviens qu'il déborde d'expressions non moins wild mais autrement évoluées et admirablement adaptées à notre paysage contemporain où le Work-shop, le Warehouse & le Shopping-center poussent pour ainsi dire tout nommés d'avance et bien plus abondamment que jadis le blé d'inde ou l'arbre-à-sucre, (plantes que nos ancêtres analphabets désignèrent naïvement ainsi faute de les avoir vues sortir de terre avec leur étiquette "corn" ou "maple" qu'on sait mieux déchiffrer aujourd'hui . . .)

Doncques je suis dans l'embarras. Car voulant, comme mon maistre Du Bellay, me déprendre de tout ce qui mérite de passer pour langue morte & opter promptement pour la langue du futur, je suis tentée d'ores et déjà de faire mien ce nouveau Bag. Mais craignant, en l'enfilant trop vite, de me l'enfoncer comme un sac par-dessus la teste qui m'empescherait de voir très clair, je crois plus sage de vacquer tout d'abord à certaine réflexion que voicy.

**De la plate reconnaissance de notre situation historique
& pourquoi l'auteur ne peut le prendre
sur le mesme ton que du Bellay**

A supposer que la langue-à-ma-mère, comme un rameau vigoureux jailli de bonne souche et transplanté en Amérique, se soit en ce lieu tant & si bien enracinée et acclimatée qu'elle en vienne à diriger sa propre croissance et, une fois épanouie, à ne plus ressembler que de très loin à la langue française; serait-ce en soi chose tragique? D'aucuns sanglotent & s'énervent rien qu'à ouïr cette hypothèse que, pour ma part, je trouve séduisante. Car alors, pour deffendre nostre Parlure nationale, formée présumément du Français, mêlé à l'Algonquin, à l'Anglais, à l'Américain et autres menus patois entendus sur ce continent, ne serais-je pas en aussy bonne posture que Joachim luy-mesme quand il vit l'expression commune des François se distinguer de ses sources gauloises, latines et etcaetera, pour obéir à sa logique propre et fort complexe? Néanmoins, je me demande: jusques où puis-je pousser la comparaison et ne me bercé-je pas d'illusions en comparant ma position actuelle à celle de Joachim? Quand celui-ci entreprit contre les quelques latinisants de la vieille garde sa *Deffence & illustration de la Langue Francoyse*, l'empire romain était depuis belle lurette effondré. Il n'en restait que le modèle. La France elle-mesme venait de prendre sous François 1er un si bon coup de vent dans les voiles qu'elle était prête à s'élancer sur les flots bleu-de-roi de son jeune prestige jusques en lointaine Amérique. La langue du "vulgaire", que deffendait Joachim, avait le souffle puissant; si puissant en vérité qu'elle pouvait faire se courber les haultes forêts du Nouveau-Monde; au point que bientôt rien ne lui résista: ny l'épinette bleue, ny le cèdre blanc, ny la plaine, ny la pruche, qui tant émerveillaient nos aïeux sans pour autant les laisser bouche bée et impuissants à les nommer . . . Tant il est vrai que la vitalité d'une langue reflète le dynamisme & la force de la Nation qui la parle, Joachim, pariant pour l'avenir de la Langue Francoyse, ne faisait que constater la vigueur du Peuple François

Au lieu que la situation des vulgaires Québécois que j'ai le projet de deffendre, n'est pantoute la mesme. Je ne les vois pas dès astheure réunis sous un sceptre audacieux capable de les mener très très loin. Mais au contraire, à peine peuvent-ils s'aventurer hors de leur demeure sans être cernés de toutes parts par des puissances estrangières tantôt Anglaise, tantôt Américaine, voire, récemment, Italienne, qui les repoussent à leur bon plaisir & les soumettent à leurs lois, privilèges ou droits acquis de plus ou moins longue date sur ce territoire . . . Je ne les vois pas davantage formant d'ores et déjà aux yeux du monde une Nation mesme malaisément et modestement souveraine; et quoique une foule d'entre eux se proclament fièrement Québécois et se sentent déjà tout indépendants dans leur for intérieur, je ne sache pas que cette excellente disposition psychologique soit bel et bien reconnue par aucune disposition de nos lois ou proclamation d'Indépendance très réelle & claire, entendue des Nations-Unies. Pour parler brevement et brutalement, c'est mettre la charrue devant les boeufs de l'Histoire que de vouloir fêter l'autonomie de la Langue Kébécoise du futur, quand la nation qui veut la parler ne parvient mesme pas au jour d'huy à conjuguer ses forces au premier temps de l'indicatif . . . En mon âme honnête & conscience, je ne puis doncques m'imaginer plus longtemps dans la peau confortable de Du Bellay, qui soutenait avec optimisme une nation autonome en plein essor économique, politique & culturel, déjà affirmée à haute voix de par le monde; mais je dois plutôt me sentir dans la peau de chagrin de celui qui entreprend la deffence heroïque d'un peuple faible et assiégé, qui n'a le verbe haut que dans l'intimité de sa cuisine . . . Et s'il me faut comparer notre situation à quiconque, je dirais qu'elle m'apparaît plutôt

comme celle des Grecs, Gaulois ou autres gens en fâcheuse posture, quand les Romains étendirent leur Empire sur les terres d'iceux et s'amènèrent avec leurs cliques, leurs claques et leur très modernes technologie & langage pour les coloniser . . .

Ce mot "colonisé", que je viens de lâcher et qui résume si bien notre situation politique, révèle de façon non moins claire & cruelle l'état très menacé de notre Langue & me fournit des éclaircissements précieux sur les attitudes, également défensives des ceusses qui, soit la ridiculisent lâchement, la renient & n'éprouvent à l'entendre que honte ou mépris extrême, soit au contraire l'estiment la plus forte & originale du monde & en accentuent les moindres travers pour mieux se prouver qu'ils la parlent . . . Les uns & les autres me semblent adopter sous le coup de l'angoisse, la conduite de l'autruche, animal fort en jambes, capable de courir aussy bien vers la droite que vers la gauche pour fuir commodément la réalité. En effet, refusant d'admettre la présence d'un Conquérant & Occupant étranger, qui les dépossède chaque jour un peu plus de la richesse de leur culture & de leur langue, les premiers préfèrent se prendre eux-mêmes pour l'agresseur à abattre et, la teste plongée dans le sable fin, n'aperçoivent plus que notre aveuglement, notre ignorance crasse et notre collective impuissance à dépoussiérer notre vocabulaire ou corriger nos fautes de Grammaire. Les autruches de cette première catégorie sont généralement plus vieilles et, contentes de prendre leur trou le plus vite possible, trouvent fort commodément leur ennemi sur place, au fond de leur propre humiliation. Les autruches plus jeunes, alertes et soi-disant moins bourgeoises de la seconde catégorie vont s'enterrer un peu plus loin, en une théorie de la décolonisation aussy solide que le sable: "Dans la fierté de parler Kébecway, nous voyons que nous parlons de moins en moins français, que doncques nous devenons de plus en plus nous-mêmes & doncques de moins en moins colonisés, et doncques nous voyons clairement, au fond du trou où nous nous enfonçons qu'anyway l'ennemi c'est la France!"

Quant à moi, affollée comme tous à la pensée d'estre colonisée et anxieuse comme quiconque de me défendre de cette calamité, je ne sais où trouver refuge, ny en quel sophisme donner de la teste, ny au forsaille en quelle langue me battre à visière levée. . . Car si je m'exprime en Français très correct et contemporain de France, je risque de bien mal illustrer l'originalité de la Langue Québécoise, voire de me ranger à droite avec ceux qui la méprisent injustement. Et si au contraire, je me tourne la langue sept fois à gauche pour ramasser tous les anglicismes, barbarismes & vices de syntaxe qui font l'orgueil du Kébecway moderne, je risque de prendre parti contre la langue-à-ma-mère, qui après tout parlait plus traditionnellement et compréhensiblement Français. A défaut doncques de trouver le ton juste, je m'astreins à me tenir icy le plus près possible, serait-ce à très grand peine, de la vieille Parlure de mon illustre Du Bellay, non pour iceluy pasticher, (car je vois trop hélas comme ma situation diffère de la sienne), mais par repli tactique et pour mieux assire ma thèse en rendant hommage à la très riche et originale Langue Québécoise, du temps qu'elle se parlait librement et sans tant de douloureuses complications en terre franche de Canada.

CHAPITRE QUATRIÈME

De l'origine de la Langue Québécoise

Pimbina, savane, cageux, banc de neige, bougrine, raquette, orignal, brunante, portage, couraille, échouerie, loup-marin, craquias, glissette, feu-follet, mascou, siffleux, pourillon, goudrelle, porte-habits, peinturer, sourlinguer, poussailer, affiler, gosser, bardotter, bardasser . . . Quoique nulle part en Larousse je ne trouve ce très commode vocabulaire, il ne me semble pas appartenir à la langue chi-

noise, ny pousser comme champignons sur des racines slaves, ny s'inspirer beaucoup des suffixes, préfixes et terminaisons saxonnes. Nonobstant doncques son originalité spécifiquement québécoise & nord-américaine, je le tiens pour très purement français. Par Langue Québécoise en somme, je n'entends pas autre chose que la Langue Françoisse elle-mesme, telle qu'elle s'est tout naturellement déterminée en Nouveau-Monde, à cent lieux de la Mère-patrie mais sans horrible complexe d'Oedipe, empruntant au besoin tantôt un mot indien, tantôt un terme anglais mais non pas cent cinquante mille . . .

Lorsqu'elle débarqua sur ce continent, encore animée de l'esprit de la Renaissance et riche à foison des divers patois de sa terre natale, la Langue Françoisse entreprit de s'uniformiser icy de la façon la plus remarquable, s'unifiant sans heurts & comme organiquement, selon les préférences de l'oreille & par le simple commerce des gens entre eux. Alors mesme qu'en France l'unité des parlers de province était loin d'estre faiste, elle vint s'opérer chez nous sans douleur ny grande sophistication, sur un mode plus instinctif que savant et dans un grand jaillissement d'images pour le plaisir de la communication orale et de la Poesie quotidienne. Aussi était-elle une Langue ingénieuse, rarement prise au dépourvu & tout à fait vivante, qui nommait, qualifiait, déclinait, accordait, composait, conjugait, permettait qu'il neigeaille, neigeotte, neigeouille, mouillasse ou pleuve à boire debout et, surtout occupée à trapper le rat-musqué ou cèner la morue, se contresacrait un peu de savoir qui, de Maistre Froissart, Ronsard ou de Monsieur Malherbe, autorisait en France l'emploi de ces dérivatifs très français. . . (Aussy ceste langue est-elle encore dans son fond, d'une grande richesse de métaphores et d'une extrême souplesse et licence; ce qui en fait en Littérature l'instrument par excellence du genre poétique. . .)

Cette langue francoise provinciale, si homogène & dynamique se fust sans doute en temps opportun refondue au parler unifié du Royaume, voire plus vraisemblablement, si l'Histoire l'avait permis, elle eust décidé de son propre sevrage; comme sur ce mesme continent, la langue de Shakespeare s'arracha à la mamelle britannique et vacqua à sa propre croissance sans pour autant renier sa mère. Car que je sache, c'est encore la Langue Anglaise qui se perpétue aux Etats-Unis, quoique désormais si bien caractérisée qu'on l'appelle familièrement "l'américain". De mesme, toute proportion gardée, la québécoise, laquelle je définis fondamentalement comme une version américaine du français et non comme une autre langue.

CHAPITRE CINQUIEME

De la vraie originalité de la Langue Québécoise

Pour ce qu'un cataclysme historique s'est abattu sur elle en 1960 & l'a décapitée de son élite, la Langue Québécoise est demeurée essentiellement une langue populaire et familière, transmise par tradition orale, d'où la gamme extraordinairement étendue de ses intonations, dont les subtils demi-tons se substituent ou suppléent très volontiers au Vocabulaire; de sorte que les gens d'icy se comprennent parfois elliptiquement, rien qu'au timbre de la voix ou déplacement d'accent tonique (plutôt qu'à l'enchaînement ininterrompu du discours comme cela semble estre devenu le cas en France); ce qui donne faussement l'impression qu'ils ne disposent que d'une langue très sommaire & encourage en effet parfois, dans cette société petite et comme réunie en famille, une certaine négligence à verbaliser. Je dois observer également que, vu le faible degré d'instruction formelle de la paysannerie qui l'a parlée et développée et aussy compte-tenu de sa vertu incantatoire presque impossible à transcrire, la graphie de cette langue n'a pas été

fixée. Si bien que l'apprentissage collectif de l'Écriture nous a tardivement & brutalement confrontés à une langue française tout modernisée et qui s'était appauvrie & enrichie très différemment en France. Aussi, même pour les gens les mieux instruits de ce pays, il y a encore entre la langue parlée et la langue écrite une distance exagérée et une manière de conflit propre à inspirer grande angoisse & sentiment de dychotomie terrible quand tout un chacun s'aventure à s'exprimer. Et il est vrai de dire que sous ce rapport-là, la Langue Française de France nous apparaît comme seconde et quasiment étrangère parce que sans puissant contenu émotif et sans allusion instantanée à tous nos affects et expériences. Presque toutes les étonnantes réalisations, voire acrobaties et excentricités de notre littérature récente, de l'écriture fonétique à l'écriture expérimentale en Français, sont des tentatives plus ou moins réussies de résoudre ce conflit; lequel, bien entendu existe absolument en toute langue mais plus grave chez nous qu'ailleurs. Et j'avoue que je m'en trouve pour ma part bien embêtée et moins certaine que quiconque de tenir une solution . . .

CHAPITRE SIXIÈME

Que la Langue Québécoise n'est si solide qu'on voudrait ni si mal bâtie qu'on le croit

Doncques, je dis dans toutes les acceptions du terme: la Langue Québécoise, nous échappe bel et bien. Car d'une part, elle est riche de tant de modulations & variations d'accents régionaux & jeux d'accents toniques, que, sans toutefois exagérer, il nous semble parfois qu'elle serait mieux préservée par la notation musicale que par tout système d'orthographe! Et aussi d'une autre façon elle nous échappe parce qu'elle tend soit à se moderniser et se tranquilliser pour s'ajuster en toute docilité au Français d'outre-mer, soit à se désagréger et se relâcher au contraire pour mieux s'oublier dans la langue anglaise. Enfin, malgré tous nos efforts pour parler précieusement français ou nous tordre la bouche en anglais, elle nous échappe, aux oreilles bienséantes du monde, avec un sentiment de gêne et d'incorrection horrible, au point que nous sommes toujours en train de nous excuser de la parler, ou de nous en glorifier à tue-tête, ce qui revient finalement au même . . .

La langue québécoise peut paraître sous divers rapports archaïque mais non point anarchique. Contrairement à ce que l'on croit souvent, elle obéit à moult règles dialectales qui peuvent être du dix-septième et parfois du quinzième siècle, et doncques très passées de mode, voire condamnables du point de vue des Puristes modernes, mais qui la régularisent tout de même et ce, en toute bonne cohérence française.

Ce n'est donc pas n'importe comment que notre vulgaire commet ses innombrables fautes mais en quelque sorte fidèlement, ponctuellement et respectueusement. Autant dire, en renversant ce paradoxe, qu'en bon québécois, les délits de beau Français reviennent avec une régularité telle qu'elle suppose chez tous ceux qui le parlent une certaine commune logique et rigueur. Voilà comment les chevreux, les écureux & autres substantifs en "euil", ont au Nouveau Monde comme à la Renaissance leur pluriel en "eux"; et aussi pourquoi les mots orage, ouvrage, évangile, espace, emplâtre sont volontiers du féminin; et pourquoi broussailles, funérailles, entrefaites, vacances, peuvent se dire au singulier; et pourquoi les formes interrogatives où-ce-que-c'est, par-où-ce-que sont encore en usage. Et je continuerais si j'aurais le loisir car la conjonction "si", exprimant une condition, demande bel et bien le conditionnel comme au dix-septième siècle . . .

La langue du Vulgaire Québécois, loin doncques d'estre informe et sans tenue aucune n'est pas moins structurée que ce peuple lui-mesme quand il s'exprime dans ses propres mots et qu'il dit ce qu'il a à dire.

CHAPITRE SEPTIEME

De l'impérialisme François

J'espère avoir bien fait valoir comment nostre véritable Parlure nationale est française, surtout française, pour ne pas dire rien que française. J'ose l'exprimer plus crûment: linguistiquement, le Québec n'est en somme qu'une province ou colonie de France. Certains prendront le mors aux dents en m'entendant parler ainsi: car comme politiquement, le Québec est par ailleurs une colonie britannique ou canadienne ou américaine voire ces trois choses en une, d'aucuns estiment que c'est déjà bien assez souffrir de l'humiliation d'être colonisés. Comme de deux maux on veut toujours choisir le moindre, il leur paraît plus facile de honnir la France et les Français et, à défaut de les pouvoir maudire d'aussi près que que les Occupants Saxons (qui sont plus forts et au coin de la rue) ils haïssent la Grammaire française et tout ce qui, d'outre mer, menace de se mesler de la langue québécoise. Cette aberrante conduite de défiance est d'autant plus irréaliste que non seulement la France ne nous a jamais colonisés, puisque nous en étions bel et bien, mais encore, après les touchantes obsèques du Marquis de Montcalm, elle ne s'est plus jamais sérieusement imposée par chez nous, tout occupée qu'elle devint à coloniser les Indochinois, les Algériens, les Antillais et etcaetera; et à vray dire, nous n'avons à lui reprocher aucune ingérence réelle et ne luy devons rien du tout, fors le plaisir de parler français et la maudite difficulté d'avoir à le parler tout seuls en Amérique du Nord... En toute prudence, je crois devoir interpréter cette explosion de rage et ce comportement de rejet à l'endroit de la Culture française comme la très sournoise récidive d'une affectivité puérile, ou comme un détournement d'agressivité, ou comme la tentative d'objectivation mal dirigée d'un certain mépris-de-soi. Pour ce que nous ne sommes, au fait, ny à Alger ny à Dien-Bien-Phu, ce grand déploiement de force m'apparaît sans justification historique sérieuse et commandé seulement par une bien mauvaise évaluation de nos positions stratégiques sur nos propres champs de bataille.

CHAPITRE HUITIEME

Comment pour avoir trop pété plus haut que le trou la Langue Francoise s'est affoiblie et dévitalisée et comment par comparaison le Verbe Québécois pète plus gaiement de santé

Prenons mieux nos distances et voyons mieux la France. Aynsi: seuls les esprits très durs de compréhension refuseront d'admettre que la langue francoise, comme moult langues influentes d'ailleurs, s'est imposée par voie de coercition partout au monde; au point que les Musulmans l'apprirent avec enthousiasme, le couteau sur la gorge, et qu'en France le pouvoir central persuada si bien les Occitans, les Bretons, les Basques et autres modestes ethnies qu'ils en gardent amère rancune. Or, non moins coercitivement fust obtenue l'unité proprement linguistique de la langue francoise imposée par décrets et force de lois tant politiques, économiques

que grammaticales; quicque sur cette dernière question je ne fasse point autorité comme le sieur Victor Barbeau dans ses doctes ouvrages, je peux de mes yeux voir comment, de follement vivante, inventive et très richement vulgaire qu'elle était du temps où Rabelais la faisait drôlement bien péter dans ses livres, elle est devenue polie & policée par l'intervention autoritaire de Malherbe & autres esprits très aiguisés qui s'assemblèrent au cours des siècles dans les environs immédiats de la cour de France. Grand Ordre, grande Pureté & grande Précision lui advinrent par là-mesme. Mais aussy, grande constipation. Au point qu'il n'est possible de la parler que les fesses aujourd'huy très serrées et que, bref, pour paraphraser l'adage, *il n'est bon bec* qu'en cul de poule... Aussy, ne doit-on se surprendre de trouver en ceste Langue, l'invention verbale confiée, non pas démocratiquement au commun des mortels de France, mais à quarante messieurs vêtus d'or comme princes et bénis d'Immortalité qui pondent à grand peine, comme fragiles oeufs de Pâques, deux mots nouveaux par année. Enfin, à tel point ceste langue est régie en tout & pour tous par Paris, qu'elle impose lourde taxe aux parlers savoureux de province et qu'un bon Poitevin ou bien un Auvergnat doivent payer tribut à l'accent de la métropole s'ils veulent, sans faire rire d'eux, se faire bien entendre. Cette normalisation extrême de l'expression, et l'Esprit de Censure ou le snobisme qui viennent trop l'encourager, sont ennemis jurés de toute poésie. En quoi je veux penser qu'elles n'honorent vraiment ny "nos ancêtres les Gaulois", ny nos communs aïeux, les Francoys...

Enfin, puis-je, en bon parler québécoys, souhaiter que la France se décarême un peu de tant de correction & se désenfrouape & se rejarnigoine & se revire un peu vers son propre héritage? Car si elle portait d'une part moins d'intérêt aux fines bouches de Paris et davantage au premier venu de province, si elle accordait d'autre part, moins d'importance à sa grammaire ou à son fin vocabulaire et plus d'honneur aux ressources encore vives de sa bonne vieille syntaxe, Elle nous viendrait pour une fois utilement en ayde; et la langue française d'Europe, d'Afrique, d'Asie ou d'Amérique aurait meilleure chance d'évoluer sans ipso facto se détériorer... Car c'est dans le génie populaire et le parler des Anciens que toutes langues, quand elles veulent rester bien vivantes, reprennent leur pinte de bon sang.

CHAPITRE NEUVIÈME

De la Parlure dite Cheval & comment ce sport hippique nous fait apprécier des Anglois

Cet excellent principe que je viens d'énoncer ci-haut, je l'applique à cette heure à nous autres; et je nous décourage de vouloir faire passer toute la langue québécoyse par la norme de la Métropole comme par une sorte d'entonnoir pour la vider de sa vraie verve. Tout ce que j'ai pu dire précédemment de notre langue nationale quand elle est en bonne santé nous décourage en effet d'entendre le jargon qui circule en nos rues. Et la Langue Québécoyse n'est doncques pas réductible à ce que par dérision j'ai baptisé le "Québecway" et que l'on appelle plus ordinairement "joual" ou parlure jouale. Laquelle parlure on confond souvent bel & bien, vu la grande incertitude actuelle des esprits, tantôt avec la langue québécoyse dans sa totalité, tantôt avecques les jurons ou blasphèmes qui la ponctuent, tantôt avecques l'accent, tantôt uniquement avec nos anglicismes... Cette confusion est venue avec le terme lui-mesme, inventé par André Laurendeau et répandu par le Frère Untel qui l'a défini avec grande éloquence mais moins grande rigueur. Car dans l'exemple qu'il amène (à savoyr: l'coach m'enveille cri les mit'

du gôleur), j'entends notre paysanne prononciation des mots "envouèyer" & "quérir", ce qui donne à comprendre que ce fond folklorique est aussi condamnable et au même titre que les mots "coach," "mitt" et "goaler" qu'ils relient dans cette phrase. Je ne veux pourtant m'attarder à couper ce cheveu en quatre et me contente assez de la description proposée: "le Joual est une langue désossée, qui escamote toutes nos syllabes," se vide de toute Parole française pour mieux s'emplir de locutions & d'expressions étrangères: Chairman, cartoon, peddler, built-in, breakthrough, nightshift, charter-flight, refund, lipstick, make-up, tweezers, strapless, one-way. Pot, stone, square, trip, bad-trip, nowhere...

Par cette dénonciation du Joual, le Frère Untel voulait attirer l'attention sur la grande misère, hypocrisie & vétusté de notre Système d'instruction publique et concluait à sa faillite. Aussi associait-il ce phénomène linguistique à un phénomène global de démission & à un glissement des valeurs spirituelles, morales et culturelles d'un peuple prêt à céder au seul attrait du Confort et de la Facilité américaines. En soulevant le problème en termes de perte d'âme et de faillite d'une culture devant une autre, il n'avait pas entièrement tort. Il n'aventura pas néanmoins sa pensée plus avant pour signaler à notre si "passive" conscience la présence, comme par hasard, d'un Envahisseur et Occupant très actif, politiquement en fort bons termes avecques nos législateurs...

Pour mieux distinguer encore nostre Langue Québécoise de la parlure jouale, je feray observer que c'est à bien grand tort que l'on veut comparer icelle au "slang" américain par exemple; lequel, avec toutes ses déformations, relâchements ou caractères pittoresques, resté bien contenu dedans la langue anglaise. En ce sens qu'à l'entendre, je ne me demande pas en effet si je me trouve en Espagne, Hollande, Turquie ou Ethiopie; mais fort bien reconnais que je suis quelque part en pays anglophones. Au lieu que si j'entends cecy: que mon tchum a botché sa job en balançant le cash & mixant les I-owe-you avecques les invoice, mon feeling est... que je viens justement de quitter l'aire sémantique française. Il s'ensuit que ceste façon de parler s'annonce, non comme du Bas-québécois mais bien du Bas-anglais...

CHAPITRE DIXIÈME

De quelques distinctions scavantes et des Auteurs joualisants

Nouvelle distinction que je dois établir: entre un joual au premier degré, brave bête de trait, et un autre, aux pattes plus fines, qui galoppe orgueilleusement... Le joual au premier degré est machinal et involontaire, comme dans le cas des gens qu'une faible ou mauvaise scolarisation protège mal des quotidiens assauts perpétrés contre leur culture; ou dans le cas de tous ceux qui, forcés de gagner leur vie comme jobber, switcher, driller, janitor, errand-boy, bell-boy ou que sais-je encore pour le compte de l'employeur étranger, n'ont l'"opportunité" de retrouver le sens de la langue-à-leu-mère qu'à l'heure du coffeebreak... Rarement voit-on ces bien ordinaires Québécois se proclamer tout fiers, quand ils en sont conscients, de leur expression bâtarde. Pas plus qu'ils ne chérissent leur perpétuel destin de subalternes. Mais on les voit plutôt se résigner, en ce qui concerne leur langue, au même fatalisme ou à l'indifférence qui les aide à supporter les routinières frustrations et humiliations subies de neuf à cinq à l'usine, sur le chantier ou à la shop.

Cependant il arrive que le Joual soit une parlure volontaire, empruntée non tant par nécessité mais très systématiquement par un certain nombre de gens qui la

privilégient à des titres divers: par humour ou par dérision; ou bien moyen de défoulement; ou comme l'expression ultime du dédain & mépris de soi. Voire aussy, plus subtilement, comme une façon de faire honte à nos élites bourgeoises trop bien pensantes ou bien parlantes et de se ré-identifier plutôt à la majorité prolétarisée de la nation. Ainsi, par le biais de la prise de conscience politique elle-même, ce Joual au second degré cavale en nos Belles-Lettres (au grand scandale en effet des susdites élites) et curieusement, a donné là naissance à des oeuvres très vigoureuses, structurées remarquablement. Je ferai cependant observer sur-le-champ que ce n'est pas, en ces cas-là, le Joual qui a structuré lesdites oeuvres mais au contraire les écrivains qui ont un tant soit peu structuré le Joual en l'investissant de syntaxe et en le convertissant, par un travail de création spécifiquement littéraire, doncques artificiellement, en un Langage, mais non en l'utilisant purement et simplement comme la langue décomposée & désyntaxisée qu'il est essentiellement. Autant dire que ces auteurs excellent si bien en français qu'ils ne le transgressent qu'à dessein et au fond très savamment. . . Ceste importante distinction entre Langue tout court & Langage des Lettres n'est pas saisie couramment; et les écrivains quant à eux l'ont si chichement expliquée qu'on en vient à se demander s'ils la comprennent vraiment ou veulent la garder secrète. Je pense pour ma part qu'il faut l'explicitier.

C'est ainsi que Michel Tremblay dans sa pièce *Les Belles-Soeurs* nous a donné à ouïr une langue populaire retravaillée et débarrassée, par exemple, de toute expression trop heureuse qui ressoudrait du terroir. Soit doncques instinctivement, soit de façon très voulue, par soigneuse élimination, l'auteur accentue de la sorte de drame de ses personnages, lesquels se trouvent être des femmes qui vivent en milieu urbain. Et pour mieux soutenir le ton, plein de souffrance et de rancune, de leurs divers affrontements, il les fait s'exprimer en Joual et en Joual autrement puissant que des gens de leur condition ne conjuguent dans la vie courante. Par le recours à ce langage, la pièce gagne en tragique, en violence et en humour noir. Par le *ton* non par le sujet, elle devient subversive et comme automatiquement politique: tant le joual, essentiellement, est une allusion permanente à la condition nationale. A tort prend-on cette pièce pour une peinture de moeurs et l'auteur pour un sociologue, un linguiste voire un zoologue (si tant est que ses personnages souffrent souvent comme des bêtes), car il ne fait qu'exercer son métier, qui consiste à peser les mots pour nous faire voir son monde. De mesme, dans *Un rêve québécois* de Victor-Lévy Beaulieu, je trouve ceste langue jouale, non pas semée par ci par là au nom de la vraisemblance, mais vraiment ré-organisée. Comme géante fleur de style, unique, monstrueuse, je la vois là s'épanouir. Elle totalise le sujet mesme. Car je peux reconnaître aussy que le héros de ce cauchemardesque roman est présenté comme un misérable aliéné, au sens propre du mot et aussy au sens figuré. L'auteur nous fait très bien saisir (reprenant les diverses acceptions politiques et médicales de ce terme pour les mettre toutes en images) que la désintégration de la personnalité nationale et la désintégration de la Langue Québécoise sont une seule et mesme chose.

CHAPITRE ONZIEME

De ceste béate maladie: le Triomphalisme Joualeux

Mais, Cruel paradoxe!, plus nos auteurs s'adonnent à la parlure jouale pour mieux illustrer la détresse d'un peuple en vérité très magané, plus ils paraissent nous inviter à parler ceste sous-langue et semblent signer en beauté notre défaite définitive. Par un injuste retour des choses ou un malheureux hasard, l'introduction réussie mais si mal entendue du joual en nos Belles-lettres coïncide avec cette neuve attitude que je m'aventure à nommer: triomphalisme joualeux:

qui consiste à se dire très fier de parler enfin une langue complètement de chez nous et surtout qui n'a rien à voir avec cette langue-à-mémère que des femmellettes fédéralistes comme Madame Claire Martin ou Dame Kirkland-Casgrain voudraient nous entendre parler. Mais qui est un idiome d'hommes libres, affirmés, forts, "américains", high, pop, in, c'est-à-dire ma foi, quasiment anglophones . . .

Je raille donc cette utopie digne de Jacques le Matamore qui consiste à s'imaginer que le joual ne nous a point été appris de force, qu'en le parlant, nous ne sommes victimes d'aucune coercition ou politique d'incitation exemplairement efficace, que ceste langue nous est venue naturellement et que seule la fidélité à notre tempérament rabelaisien ou ce qu'il en reste nous commande d'ingurgiter tous les mots du dictionnaire Webster avecques l'appétit de Gargantua. En vérité, plus nous gaspillons d'énergies à nous persuader que nous assimilons l'Autre, plus il nous trouve foibles et mieux nous assimile. J'insiste pour me faire bien comprendre: De bons esprits démocratiques pourraient me faire observer qu'au nom de la Littérature, de l'Art et de la Renommée, je suis en train de laisser aux seuls poètes & gens de Lettres une liberté d'expression que je dédaigne d'accorder aux locuteurs ordinaires. Ceste objection est pertinente et j'en prends sur-le-champ bonne note. Mais je n'ose me faire accréder que, tous déjà passés maîtres dans l'exercice créateur de ce Joual au second degré, nos triomphalistes travaillent, tous en chœur & très consciemment & vingt-quatre heures sur vingt-quatre, à la démonstration brillante de notre colonisation. . . Aussy, suis-je un peu pessimiste: "o tens! o meurs! o crasse ignorance!", comme disait Du Bellay qui le tenait de Cicéron. A quoi j'ajoute en Québécoys: "O confusion extrême itou!" Faut-il que l'aliénation des esprits soit si grande et nos cercles vicieux si près de se fermer, qu'à la fois les hommes au pouvoir et les contestataires flattent à qui mieux mieux l'Occupant et soient fascinés par sa langue!

CHAPITRE DOUZIÈME

Deffence de l'Auteur

Je ne veux pourtant clore ce livre sur le ton de l'atermoiement. Moins encore paraître vouloir nous ramener en guise de conclusion aux politiques archaïques et minuscules qui consistent à ouatcher sans relâche, avecques grand Mea Culpa & fort Bonne Conscience, notre langage Perversi. Car les ceusses qui pourchassent le Joual comme la petite bête n'aperçoivent jamais comment au juste ce Fringant Animal s'égare; ils confondent leur myopie avecques la lucidité et l'autocensure avecques l'autodétermination. . . En vérité, s'il est un singulier mérite qu'il faut reconnaître au Joual, c'est de nous avoir puissamment dégénés. Mais non pas authentiquement exprimés. S'il témoigne d'un débridement de notre besoin de dire, il n'est point la libération de notre Langue Québécoyse dans son originalité et intégrité véritables. Et j'ose une dernière fois rappeler qu'icelle est bien menacée; (Même si j'ai ouï dire en Hault Lieu le contraire, voire qu'elle sera prochainement déclarée tout à fait nôtre & Nationale, c'est-à-dire: aussi bien parlée & presque aussi bien protégée que l'est, chez nous, la Langue Anglaise. . .)

Toutes personnes de bon esprit entendront assez que cela que j'ay dict pour la deffence de notre langue Québécoyse n'est pour décourager aucun de la Françoisse & Angloise, encore moins pour nous condamner ad vitam aeternam à l'imitation servile des Anciens. Mais seulement pour nous inviter à la bien reconnaître. Aussy, Lecteur, ne t'ébahis si je cite icy nos aïeules qui, surveillant la confiture tout en respectant leur grammaire, disaient qu'il ne fallait pas mélanger les vraies bonnes pommes avec les pourrites. Là dessus, je clos ma deffence.

Michèle Lalonde

la dynamique de l'assimilation dans le rapport Parent

par JACQUES POISSON

"Aucune société ne peut exister sans une certaine représentation d'elle-même et sans se valoriser dans cette représentation", a écrit Jean Lacroix dans Le personnalisme comme anti-idéologie.

Or, le drame du Québec, c'est justement que l'école instaurée par la Commission Parent propose à notre jeunesse une représentation de la société largement empruntée à une culture étrangère, qui par surcroît est négatrice de la nôtre et hostile à nos solidarités naturelles. La pédagogie américaine incite le jeune Québécois à s'identifier à une image qui n'est pas sienne. Il s'agit là, qu'on le reconnaisse volontiers ou non, du phénomène colonial de l'aliénation. Bien sûr, les victimes de ce "complexe" chercheront à le masquer par toutes sortes de slogans (nous sommes nord-américains...) et par un repli morbide sur les valeurs folkloriques, dont le joual.

Pour y voir clair, il faut absolument remonter à 1964. Comment le Québec a-t-il été amené à l'acceptation joyeuse de l'école coloniale?

A l'occasion de lectures, d'entrevues avec des éducateurs ou encore de simples conversations avec des amis, j'ai souvent constaté une adhésion globale au rapport Parent accompagnée d'une méconnaissance complète de son contenu. A une époque où le Québec se prépare à assumer son destin, ou du moins envisage de le faire, pareille inconséquence est inadmissible; elle traduit un niveau de conscience dangereusement faible dans une situation aussi difficile que la nôtre. Mais, tout d'abord, illustrons par un exemple l'attitude que je tiens à signaler ici.

B.G., indépendantiste de gauche, se représentait le rapport Parent comme une sorte de charte émancipatrice, comme un passeport pour un univers de liberté. Je lui ai fait valoir que la lecture des quatre tomes m'avait amené à une conclusion contraire, sauf pour ce qui est de la démocratisation de l'enseignement. Au cours de

l'échange de vues qui suivit, B.G. a reconnu en toute franchise les faits suivants:

- il n'avait jamais lu une seule ligne du rapport Parent;
- il s'était formé une opinion, pour ainsi dire, sur la foi des journaux et de bribes d'information recueillies au hasard des circonstances;
- il avait d'instinct accordé entière confiance à la Commission, persuadé qu'elle proposait une réforme judicieuse de l'enseignement.

Tout compte fait, l'option de B.G. avait été irraisonnée, indirecte et négative. Il s'était rangé du côté de la Commission par refus du passé; en d'autres termes, il n'avait pas réellement choisi. C'est là une attitude extrêmement imprudente, car elle expose à la manipulation idéologique. D'ailleurs, B.G. ne tardera pas à s'en apercevoir en feuilletant les trois derniers tomes du rapport. Ainsi, il a bondi d'étonnement et de colère à la lecture de ce qui suit:

"Bien qu'un Etat ait des droits de réglementation sur la langue, on ne doit forcer personne, semble-t-il, à mettre ses enfants dans une école française ou dans une école anglaise; autrement, on se comporterait un peu comme on reproche aux autres provinces canadiennes de se comporter à l'égard des Canadiens français" (tome 4, p. 118).

La Commission Parent avait donc posé par anticipation le principe du Bill 63! Pour ma part, je vois là le seul passage où elle ne se soit scrupuleusement réglée sur ses modèles anglo-saxons; ailleurs, elle n'a avancé aucune réflexion doctrinale importante sans se référer à ses maîtres à penser américains ou britanniques.

Mais revenons à B.G. Il est tombé de haut et s'est même cru victime d'une hallucination en parcourant les lignes ci-après:

"Nous recommandons que les programmes d'histoire générale et les programmes d'histoire du Canada soient les mêmes dans leurs grandes lignes, pour les écoles françaises et les écoles anglaises" (tome 3, p. 153).

Ainsi, la révolutionnaire Commission Parent avait repris à son compte le thème éculé du "manuel unique" cher aux assimilateurs d'une autre époque. Mais, mystère insondable du cœur humain, aucune agression contre notre personnalité collective n'a irrité B.G. comme la désignation "Canadiens d'expression française" relevée çà et là dans le tome 4. Sur ce point, il était péremptoire:

—Bon sang! si nous acceptons cette catégorisation, c'est la fin de tout. Je ne suis pas canadien d'expression française; je suis québécois et français. Pour moi le caractère français n'est pas un simple accident; c'est une manière d'être.

B.G. justement ne comprenait pas encore que le rapport avait été rédigé par des "Canadiens d'expression française" . . . et de mentalité anglo-saxonne. Quant à moi, je les qualifierai de "transfuges culturels", malgré les harmoniques indument morales du terme. Je ne crois pas que la sociologie culturelle relève de l'éthique.

Si le cas de B.G. correspond à une attitude commune, comme il me semble, la réforme Parent aurait fait suite à un malentendu d'envergure nationale. Bientôt dix ans se seront écoulés depuis cet épisode d'inconscience. Allons-nous continuer d'en subir les effets sans analyser la tendance de notre peuple à des vagues d'approbation ou de refus absolument irrationnelles et non compensées par un sens intuitif de nos intérêts? Comment avons-nous pu livrer nos écoles à l'idéologie américaniste sans mesurer les conséquences de cet acte? Pour ma part, j'estime qu'il est grand temps d'apprendre à mieux peser toutes nos orientations collectives. Ainsi, tout récemment le Parti québécois se prononçait pour l'adoption du régime constitutionnel américain. Est-ce bien sage de la part d'un peuple qui aurait besoin de toutes les garanties concevables pour se protéger contre les influences indues des oligarchies économiques? Il a fallu un professeur d'une université de Toronto pour nous signaler notre présomption (*Le Devoir*, 5 mars 1973).

Dynamique de l'assimilation et enseignement colonial

Il est un phénomène qui complique singulièrement l'examen de notre situation de colonisés culturels: les faits d'assimilation sont perçus chez ceux qui les subissent comme des choix libres et rationnels. Sans doute, un psychologue expliquerait cette attitude par le mécanisme de défense. Quoi qu'il en soit, cette illusion, cette "mauvaise foi objective" se situe au cœur même de la dynamique d'assimilation. Quand nos éducateurs accordent automatiquement leur préférence aux instruments pédagogiques des Etats-Unis, ils croient être inspirés par le souci de l'excellence. Or, ce n'est là que mirage, comme tout observateur averti ou libre peut s'en rendre compte. Pourquoi tendrait-on immanquablement vers le même modèle idéal, — celui du colonisateur en l'occurrence, — si le réflexe du colonisé ne jouait pas? A supposer qu'on puisse faire abstraction de notre caractère franco-québécois, ce qui déjà est absurde, pourquoi la recherche de la qualité comporterait-elle toujours des choix conformes à l'idéologie anglo-américaine? D'ailleurs, les fanatiques de la "qualité américaine uni-

verselle" ne se distinguent pas particulièrement par une pensée rigoureuse, par une langue précise, par le dynamisme intellectuel. Combien d'enseignants ne donnent-ils pas leurs cours à la va-comme-je-te-pousse, sans normes et indifférents à l'exactitude, si encore ils ne se contentent de lire un manuel du haut de leur tribune!

L'aliénation québécoise

Est-ce qu'en Ontario une commission d'enquête sur l'enseignement aurait systématiquement recours à des sources non anglo-saxonnes pour son inspiration doctrinale? Evidemment, pareille conduite serait impensable dans la province voisine qui n'a pas connu la terrible épreuve de l'aliénation culturelle, qui appartient à la communauté internationale des peuples de langue anglaise et se conforme d'instinct à cette réalité.

Par contre la Commission Parent, émanation d'un milieu vaincu par l'idéologie du colonisateur, s'est jalousement restreinte aux penseurs de l'Autre, dans ses positions préliminaires intitulées *L'humanisme contemporain*. Voici où elle a puisé:

—C.P. Snow, *The Two Cultures and the Scientific Revolution*;

—Harvard Committee, *General Education in a Free Society*;

—James B. Conant, *The Education of American Teachers*;

—Committee on Higher Education, Londres, Her Majesty's Stationery Office, *Higher Education*.

Ce parti pris, analogue à l'option des immigrants mais d'origine psychologique différente, explique l'adhésion à la théorie du manuel d'histoire unique mentionnée plus haut, et éclaire le passage ci-après:

"Outre l'histoire du Canada, dont le programme pour les écoles françaises est surtout centré sur la province de Québec, les programmes font peut-être une place trop grande sinon exclusive à l'histoire de France. Un programme équilibré devrait aussi faire connaître l'histoire du Canada moderne, celle de l'Angleterre, celle des Etats-Unis . . ." (tome 3, p. 150).

Bref, la Commission trouvait notre enseignement de l'histoire trop québécois et trop français, et surtout pas assez anglo-saxon.

Je ne m'en étonne pas trop, sachant, que James B. Conant, ce prophète de la "free society", laisse parfois percer dans ses œuvres le faucon de l'hégémonie américaine de l'"American way of life". Certaines pages de *Education in a Divided World* sont particulièrement révélatrices à cet égard. Est-ce que la Commission n'aurait pas dû nous présenter ouvertement le parrain de notre nouveau système scolaire? Une notice biographique, comme strict minimum, eût été instructive:

"Conant (James Bryant), chimiste américain (Dorchester, Massachusetts, 1893). Président de l'université Harvard en 1933; il présida le Comité de recherches de la défense nationale et s'occupa de coordonner les travaux de préparation de la bombe atomique. . ." (*Grand Larousse*).

L'assimilation

On conçoit que ce penseur ait préconisé la persuasion par les "hard facts", bien qu'il ait écrit longuement et parsemé sa prose des termes "libre" et "démocratie".

J'ai parfois l'impression que l'essentiel du rapport Parent a été "importé" comme le sera un jour la constitution d'un Québec indépendant si nos dons créateurs ne se développent prodigieusement d'ici là.

Rhétorique tranquillisante

Le Bill 63 "pour promouvoir la langue française au Québec" (sic) aura du moins créé un climat de méfiance qui, hélas! n'existait pas à l'époque où la Commission Parent a mené son enquête... et sa campagne. Aussi lui a-t-il été facile, en ces temps de naïveté, de rassurer le Québec par de pieuses déclarations sur le français. Dans les deux cas, le procédé de persuasion a été le même. Comme il a réussi en 1964, on y recourra de nouveau quelques années plus tard. Sous Bertrand toutefois la manœuvre a été trop grossière et le libellé trop court pour donner le change. Dans ces opérations, il faut du texte, beaucoup de texte, épais de texte.

Pour tranquilliser notre peuple, qui est profondément attaché au français malgré ses frasques joulisantes, il n'y a rien de tel que le ronron de la dévotion linguistique:

"Pour d'autres matières, par exemple l'enseignement de la langue maternelle, secteur vital pour l'avenir de la culture française au Québec, il faut créer ici même des méthodes d'enseignement correspondant aux difficultés particulières du milieu..." (tome 3, p. 20).

"Toutes les disciplines du programme ont leur utilité et leur noblesse, mais elles n'existeraient pas sans le langage, et en particulier sans la langue maternelle" (ibidem, p. 23).

Magnifique cet attachement pour la langue maternelle! Mais que vont devenir bientôt ceux qui l'auront perdue? Allons-nous les envoyer aux écoles pour enfants "exceptionnels"?

"... le langage constitue l'un des éléments les plus significatifs de la personnalité" (ibidem, p. 24).

On s'en doutait déjà, puisque c'est en parlant qu'on se comprend, mais il est quand même agréable de savoir que de bons bergers veillent sur nous.

"Le directeur de l'école devra souvent répéter à tous les enseignants que chacun d'eux est un professeur de langue maternelle" (ibidem, p. 27).

"Professeur de langue maternelle"? Il me semble flairer dans cette expression un détestable relent de colonialisme. En France ou en Allemagne, il n'y a pas de professeur de langue maternelle, que je sache, mais des professeurs de français et d'allemand.

Toutefois, ce qui importe ici, c'est de démontrer que la Commission Parent a introduit au Québec une nouvelle dynamique d'assimilation. Tout d'abord, mettons en balance les pieuses intentions en faveur du français et les directives concrètes (hard facts) en faveur de l'américanisation. La page 20 du tome 3 annonce celles qui seront énoncées un peu plus loin:

"Dans certaines disciplines, comme dans les sciences ou les mathématiques, des recherches pédagogiques considérables ont été faites ou sont en cours, en particulier aux Etats-Unis; nous nous contenterons de signaler ces travaux, dont les programmes et l'enseignement devraient s'inspirer".

Les choses étant présentées ainsi, sur le ton de l'objectivité et du détachement olympien, il faudrait être bien grincheux pour trouver à y redire. Sans doute... dans l'abstrait. Tout de même, comment ne pas comprendre que "s'inspirer" ne veut pas dire la même chose pour tous? Nos pédagogues, culturellement aliénés, n'interpréteront pas cette orientation comme le feraient des éducateurs libres dans un pays libre. La Commission aurait dû tenir compte de cette dimension coloniale du Québec, d'autant plus que notre petit pays est l'objet d'une propagande et d'un "marketing" pédagogiques extrêmement difficiles à repousser. Voilà un secteur où l'"entreprise libre" n'est sûrement pas un gage de liberté pour le Québec.

Rappelons ici que la dynamique de l'assimilation, qui était déjà à l'oeuvre dans les écoles normales, tend à imprégner les colonisés d'une vénération naïve pour tout ce qu'ils associent à la personne du colonisateur, ou du néo-colonisateur si l'on veut. Ainsi, à lire le chapitre XVIII consacré aux sciences, on croirait que sans l'aide des Etats-Unis plus aucune communauté culturelle de la terre, sauf peut-être celle de Russie, n'est apte à se doter d'un système scolaire complet. A ceux qui voudraient se renseigner sur ce procédé de domination, je conseille quelques ouvrages classiques sur la propagande, dont celui de Jacques Ellul paru chez Colin en 1962. Le Québec a été conditionné à croire que tout est futile dans l'enseignement scolaire des sciences sans le recours aux nouveaux sièges du savoir: *Physical Science Committee*, *American Institute of Biological Sciences*, *Chemical Education Material Study* ou *Chemical Bond Approach*. C'est de là que partent désormais les encycliques de la pédagogie. Ces nouveaux organismes, bénis de la Providence, disposent de sommes fabuleuses pour créer des manuels. Pourtant, est-ce que l'histoire de la pensée, et notamment de la pensée pédagogique, ne nous enseigne pas à l'évidence que les grandes oeuvres n'ont été le fruit ni de "comités" ni de budgets gigantesques? Professer le contraire, c'est faire le jeu des super-grands, des oligarchies et du commerce. Enfin, les dernières années ont démontré qu'il ne se produit pas plus de miracles dans l'enseignement, quoi que la publicité pédagogique nous promette, que dans le commerce de l'alimentation.

Pour accéder à la maturité culturelle que suppose l'indépendance d'un petit peuple comme le nôtre, il importe que nous développions en toute hâte notre esprit critique et que nous nous appliquions à une conscience plus vive du danger de la soumission à la propagande, à la publicité et à des idéologies conçues pour la valorisation de l'Autre. Si la "révolution tranquille" a rompu avec un certain obscurantisme séculaire, ce n'est pas suffisant. On dirait que de nouvelles ignorances crasses nous guettent. De plus, nous devons rivaliser avec les Anglo-Saxons qui ont l'habitude de discerner clairement leurs intérêts culturels et idéologiques. En ces domaines, ils possèdent, semble-t-il, un sixième sens, disposition que

nous avons perdue. Il nous faut des coups de marteau sur la tête, comme le Bill 63, pour nous éveiller à l'agression. L'indépendance politique nous donnera sans doute des moyens de défense, mais elle n'affinera pas nécessairement nos facultés de perception, d'intuition et d'analyse.

Le complexe d'infériorité en matière de langue

Parmi les critères permettant de distinguer l'école libre de l'école coloniale, l'un des plus importants pourrait se formuler par l'antithèse suivante:

— l'école libre respire une confiance spontanée dans la langue nationale;

— l'école coloniale habitue à percevoir la langue nationale comme inadaptée, maladroite et déficiente.

Or, dans le rapport Parent, on lit ce qui suit:

"Certaines des méthodes que nous avons préconisées pour l'enseignement de la langue maternelle sous sa forme parlée s'imposent moins pour l'anglais en tant que langue maternelle, cette langue ne se trouvant pas dans le même état de défense en Amérique, et offrant par ailleurs des structures, des formes et une grammaire sans doute plus souples" (tome 3, p. 40).

Voilà justement un préjugé typique de peuple asservi. Pratiquant la traduction coloniale, c'est-à-dire à sens unique, nous en venons à éprouver une sorte de dissociation entre nos modes de pensée et notre propre langue. On n'a pas encore compris, au Québec, que la langue d'arrivée (ordinairement le français) est toujours en butte à un énorme désavantage: elle doit se soumettre aux idiosyncrasies, aux idiotismes, aux cheminements arbitraires de la langue de départ (ordinairement l'anglais).

Dans ma carrière de traducteur, il m'a été donné à quelques reprises de conseiller des anglophones appelés à traduire du français vers l'anglais. J'ai alors noté chez eux une sorte d'accablement: le français leur paraissait d'une souplesse et d'une cursivité inimitables et désarmantes. On conçoit donc que l'usage de manuels scolaires en langue anglaise ou traduits de l'anglais détruise chez nos jeunes l'accord naturel entre la pensée et la langue maternelle. Il suffirait à expliquer le manque de confiance des nôtres à l'égard du français, qui est pourtant un extraordinaire instrument d'expression. Il est déplorable que la Commission Parent n'ait pas sensibilisé nos milieux pédagogiques à ce problème grave, qu'elle n'ait même pas favorisé la réflexion libératrice en la matière. Au contraire, elle a nourri le défaitisme d'un peuple vaincu, tout en lui prodiguant l'opium d'une confiance aveugle dans l'imitation du grand voisin. Or, le complexe d'infériorité linguistique est un élément majeur dans la dynamique d'assimilation. Pourquoi nos psychologues, nos sociologues et nos linguistes sont-ils muets sur ce point? Seroient-ce que leurs études les auraient coupés du milieu québécois et livrés à l'idéologie dominante?

L'impasse linguistique

A l'école coloniale instaurée par la Commission Parent, notre langue subit une agression quotidienne.

Mais que faut-il entendre au juste, objectera-t-on, par

école coloniale? La définition d'Albert Memmi ne saurait s'appliquer, car chez nous l'obstacle à l'exercice du pouvoir *pédagogique* est interne; il relève de la psychologie et réside dans nos mentalités. Le ministère de l'Éducation est nôtre, mais nous acceptons qu'il serve une idéologie aliénante, c'est-à-dire l'idéologie de l'*Autre*. Nous possédons le pouvoir politique nécessaire pour nous doter d'un enseignement franco-québécois, mais nous en sommes empêchés par un conditionnement néo-colonialiste. Nos pédagogues, bien que nés ici, sont psychologiquement dominés par Harvard, par Chicago ou par Berkeley.

C'est pourquoi l'école coloniale du Québec procède d'une pitoyable tentative pour réaliser un compromis entre deux cultures, — entre la culture anglo-américaine et la culture franco-québécoise. Mais, étant dirigée par des néo-colonisés, elle accorde à la culture étrangère une place privilégiée, et à la nôtre des fonctions d'appoint et de transition, des fonctions véhiculaires et folkloriques.

Dans notre enseignement, la culture anglo-américaine règne sur la pensée, sur la pédagogie, sur les méthodes et sur les structures; en d'autres termes, elle "occupe" l'école et habitue insidieusement le jeune Québécois à se représenter lui-même en subalterne culturel. La culture franco-québécoise a la part congrue et un rôle mineur; elle fournit le véhicule des matières sans incidence majeure sur la réalité quotidienne; notre langue est reléguée aux rôles serviles: interprétation, traduction, adaptation; elle sert à diffuser la pensée de l'*Autre* parmi les enfants indigènes. Voilà qui est typique d'une condition nationale de dominés.

L'école issue de la Commission Parent et de la "révolution tranquille" a passé pour émancipatrice en raison d'une ambivalence: elle a rendu l'instruction accessible à un plus grand nombre, mais elle a du même coup introduit l'idéologie de l'éducation américaine dans notre enseignement. Cette "trahison des clercs" a des répercussions néfastes non seulement sur la jeunesse, mais sur tout le corps enseignant. Les maîtres sont en train de perdre pour la plupart le sens de l'identité collective. C'est là un drame auquel il conviendrait de consacrer toute l'attention possible. Dans l'immédiat, notons que l'"identité brouillée" constitue un plus grand péril pour notre langue que l'invasion des anglicismes, qui inquiète pourtant davantage les esprits superficiels.

Si nos enseignants "folklorisent" et "joualisent" à qui mieux mieux, c'est qu'ils cherchent des compensations: on leur demande l'impossible, soit d'édifier un Québec français sur une idéologie pédagogique antifrançaise, antilatine, sur une "représentation de la société" conçue pour réaliser aux États-Unis la fusion d'éléments ethniques hétérogènes. Il en est résulté une situation plus critique encore pour nous que la centralisation fédérale.

Pour nous en tirer, nous devons apprendre notamment à lire le rapport Parent avec autant d'esprit critique que nos historiens ont lu le rapport Durham. Bien sûr, les deux documents diffèrent du tout au tout, ayant été rédigés à des époques fort éloignées, mais l'un et l'autre renferment un arrêt de mort... Sachons nous rendre compte de cette parenté entre les deux avant d'avoir été acculés au "point de non-retour". ●

l'indépendance et le développement

par LOUIS O'NEILL

Dans la remarquable encyclique *Pacem in terris*, qui propose un projet de paix à construire (ce qui est autre chose que la paix de stagnation ou la paix de répression imposée par le désordre établi), Jean XXIII énumère plusieurs "signes des temps". *Signes des temps*, c'est-à-dire des indications sur le sens de l'histoire, des indices qui révèlent le cheminement que suit l'incessante activité créatrice de l'Esprit-Saint, dans son oeuvre de renouvellement de la face de la terre. Il souligne plus particulièrement ces trois phénomènes que sont la libération progressive des travailleurs, la libération de la femme et la libération des *peuples dominés*. De ce dernier signe, il écrit: **"L'humanité, par rapport à un passé récent, présente une organisation sociale et politique profondément transformée. Plus de peuples dominateurs et de peuples dominés: toutes les nations ont constitué ou constituent des communautés politiques indépendantes"**. Et il ajoute: **"Les hommes de tout pays et de tout continent sont aujourd'hui citoyens d'un Etat autonome et indépendant, ou ils sont sur le point de l'être. Personne ne veut être soumis à des pouvoirs politiques étrangers à sa communauté ou à son groupe ethnique"** (n.42,43).

Dans l'encyclique sur le développement des peuples (*Populorum progressio*), Paul VI relie ensemble les concepts de *paix, vocation au progrès et développement*. Il considère le développement comme une vocation pour les individus et pour les peuples et les freins au développement comme des obstacles que l'on doit combattre, éliminer ou neutraliser le plus possible.

Le message de la C.C.C., en septembre 1970, parle aussi de développement, mais sous l'aspect de *libération*. L'expérience montre, dit le document, que le développement ne peut s'opérer sans heurt, en toute quiétude. Pour construire, il faut libérer. Car des obstacles, soit intérieurs, soit extérieurs, s'opposent au progrès. Ceux qui sont privilégiés, soit économiquement, soit politiquement, n'acceptent pas les projets de croissance qui mettent en question leurs privilèges. Il est donc normal que le développement rencontre des résistances. Le progrès social s'effectue dans les tensions, les luttes. **"On sait que les remous sociaux sont souvent le prélude d'un progrès"** (n.2).

Si on rapproche les unes des autres les observations précédentes, on aboutit à une interrogation majeure, qui peut se formuler ainsi: la libération politique des peu-

les conditionne-t-elle leur développement? Existe-t-il une étroite connexion ou un lien purement accidentel entre le véritable développement et l'émergence d'énergies créatrices que la tutelle politique et économique maintient en état de sujétion et d'anémie? Ou encore: Est-il possible de travailler au développement du Québec sans aboutir, à une étape donnée de son engagement, à un projet d'indépendance politique?

Le néo-nationalisme

Un trait commun à beaucoup de phénomènes sociaux contemporains est l'apparition d'un nouveau type de nationalisme, distinct tant dans son contenu que par son extension des formes de nationalisme qui ont marqué la vie de l'Europe au XIX siècle, tout en ayant de commun avec celles-ci un profond besoin d'identité collective et une aspiration à la liberté. Le phénomène actuel conjugue des objectifs de libération nationale et de montée collective des masses populaires, d'où fréquemment sa tonalité socialiste. La conjonction des deux éléments est particulièrement manifeste dans le cas de l'Algérie et du Vietnam. Le conflit indo-chinois est apparu à plusieurs comme une lutte entre le bloc communiste et le bloc capitaliste. En fait, ce fut avant tout un combat de libération nationale contre l'impérialisme américain travaillant de connivence avec une minorité indigène d'exploiteurs.

Le néo-nationalisme, en tant qu'idéologie imprégnée d'une mystique du développement, se retrouve sous des formes diverses:

- 1) Projet d'indépendance politique, considéré comme condition initiale de développement (anciennes colonies, Algérie, Bengla-Desh, Vietnam, Québec).
- 2) Effort pour progresser de l'indépendance juridique et formelle à l'indépendance réelle, par le rapatriement de l'Etat, levier essentiel de développement, confisqué par un Establishment indigène solidaire de forces coloniales étrangères (Amérique latine). (Cf. Gunder Frank, *Capitalisme et sous-développement en Amérique latine*).
- 3) Tentative similaire, dans les pays socialistes, pour échapper au vieil impérialisme soviétique qui utilise le thème de la solidarité socialiste pour mieux asseoir sa domination.
- 4) Recherche, par des minorités, d'un aménagement social et politique moins étouffant, mais sans nécessairement remettre en question la structure étatique existante (Acadiens, Porto-ricains, Noirs américains, Chicanos, Amérindiens, Basques, Soudanais noirs, etc.).

Dans ces divers cas, on décèle la présence, à des degrés variés, de symptômes similaires: prise de conscience d'une aliénation politique et économique, mise en question de structures qui, mécaniquement, favorisent les possédants et les dominateurs; malaise culturel et besoin de redécouvrir ses raisons d'être spécifiques en tant que groupe distinct; attrait pour un projet collectif conforme à une culture, à des traditions particulières. C'est, dit Jacques Grand'maison, la découverte de la réalité positive de la nation dans sa signification profonde; réalité qui **"pose le problème philosophique du lieu de l'homme, de l'incorporation des valeurs humaines dans un champ historique, de l'incarnation de la personne dans un espace social déterminé, de l'identification de la personne dans une communauté profonde d'appartenance, de l'expression culturelle d'une économie, d'une politique et d'une société particulière, de la formulation de projets et de finalités à même les solidarités les plus vitales d'une collectivité"** (Nationalisme et religion, I, p. 33-34).

Autrement dit, on réalise que les objectifs de croissance économique fonctionnelle, d'épanouissement culturel et de développement humain sont intimement interreliés; que ce ne sont pas seulement les facteurs économiques qui expliquent la disparité des niveaux de vie; que ce n'est peut-être pas simple coïncidence si telle appartenance culturelle et linguistique définit tantôt la richesse et tantôt la pauvreté; que ce n'est pas non plus une coïncidence si telle structure capitaliste favorise l'essor économique et politique de certains groupes ou collectivités alors qu'elle en maintient d'autres dans la dépendance et le sous-développement, si bien que des économistes latino-américains introduisent une distinction spécifique à l'intérieur même du capitalisme, une espèce convenant aux exploiters et l'autre aux exploités.

Ce sont surtout les groupes longtemps colonisés, culturellement dominés et dont l'identité collective est menacée, qui sont sensibles aux projets de développement imprégnés de néo-nationalisme. Chez les collectivités où le développement social et économique s'est appuyé sur une assise culturelle solide et bien identifiée dont les lettres de créance étaient indiscutables, (France, Angleterre), la signification des courants nationalistes nouveaux n'est pas clairement perçue. On ira même jusqu'à parler de résurgence de courants historiques dépassés. La validité du néo-nationalisme est également combattu par les élites hérodiennes, déracinées et culturellement aliénées, dont l'existence comme classe privilégiée serait inévitablement compromise par le triomphe des nouveaux courants.

Ceux qui appartiennent à des collectivités privilégiées pourraient tirer de leur propre histoire certains indices tendant à montrer que les facteurs socio-culturels et politiques ne sont pas étrangers au développement économique et humain. Les nations constituées depuis longtemps en Etats furent les plus aptes à mobiliser les énergies collectives en vue d'un développement autonome. L'outillage politique et la spécificité culturelle n'expliquent pas à eux seuls le développement. Mais il est indéniable que les nations qui n'ont pas à s'interroger sans cesse sur leur identité ou sur leur droit de prendre leur destin en main sont mieux placées que les autres quand il s'agit d'élaborer des projets d'avenir. Poussé à l'extrême, ce nationalisme ancien des Etats bien structurés s'est révélé une force souvent dangereuse pour les autres peuples. Nationalisme des pays puissants qui, avec son appareil capitaliste, a engendré le sous-développement des autres pays. Nationalisme tellement viscéral, invétéré, inné, qu'il a cessé d'en porter le nom. On sait que les grandes puissances méprisent les courants nationalistes. Elles se contentent d'être impérialistes.

Le cas historique qui illustre le mieux notre hypothèse est celui des Etats-Unis. Treize colonies, peuplées de petites gens, méprisées de la métropole, deviennent conscientes de leur identité et souffrent de la dépendance politique et économique qui assujettit à des décisions étrangères leurs efforts de développement. On n'ignore pas les risques d'une rupture avec une métropole déjà engagée dans un processus avancé d'industrialisation. Mais on estime que les risques économiques importent moins que la dignité et la liberté. On prend donc le risque de la liberté. L'exemple américain pourrait éclairer beaucoup de nos colonisés peureux que des objectifs économiques à court terme incitent à se vendre au plus offrant, au risque de compromettre leur propre liberté. Cette histoire montre aussi que les craintes ressenties avant d'effectuer une rupture, de provoquer un choc historique, ne trouvent pas toujours leur accomplissement dans la suite des événements.

Le développement et ses critères

Les experts en développement s'intéressent peu aux catégories politiques. Néanmoins, l'analyse qu'ils font des critères du développement sont imprégnées d'implications politiques importantes.

Une constante qui se dégage de plus en plus des analyses du concept de développement, c'est, d'une part, qu'il se distingue de celui de simple croissance économique, et d'autre part qu'il désigne un processus de croissance **d'un vivant, libre et maître de son destin.**

indépendance

Selon Lebreton, le développement, c'est *"la série des passages, pour une population déterminée et pour les fractions de population qui la composent, d'une phase moins humaine à une phase plus humaine, au rythme le plus rapide possible, au coût le moins élevé possible, compte tenu de la solidarité entre les fractions de la population nationale et de la solidarité entre les nations"* (Développement-Révolution solidaire, p.82).

Les auteurs qui parlent de développement ont cherché à discerner ce qui distingue un authentique développement d'une croissance artificielle, laquelle peut coexister avec un état de sous-développement (v.g. Brésil). Soulignons cinq critères souvent mentionnés:

1) **Finalisation** — Le véritable développement suppose un projet collectif, conforme aux besoins propres d'une collectivité, besoins humains et spirituels non moins qu'économiques, compte tenu de ses ressources particulières, de l'environnement, etc. Un modèle de croissance choisi, non imposé par quelque conjoncture économique accidentelle, mais correspondant à un ordre de valeurs clairement perçues et à des impératifs humains (v.g. plus-avoir en vue du plus-être) s'imposant comme objectifs. (v.g. Baie James: une étape de développement ou une poussée de croissance erratique? Quand les motoneiges l'emportent sur les bibliothèques, livres, revues, information: croissance aberrante ou développement? Quand d'autres déterminent à notre place les objectifs de notre effort économique: croissance ou développement?) (Autre question: comment une collectivité peut-elle formuler cette finalisation en termes de valeurs et en terme de projet si elle est privée d'autodétermination?)

2) **Cohérence** — Le véritable développement tend à respecter l'équilibre entre les secteurs économiques et aussi entre les divers secteurs sociaux. Il y a symptôme d'un mauvais développement quand la croissance d'un secteur, d'une région, engendre le sous-développement de l'autre. Par exemple, la croissance industrielle n'exige aucunement le sous-développement agricole. Nos ancêtres, avaient décidé, face à l'envahisseur, de s'assurer au moins la possession du pays. La cohérence suggère d'ajouter à cette possession, et non pas de s'en défaire, sous prétexte de modernité. Autre exemple de cohérence: l'équilibre entre l'équipement collectif essentiel: logement, santé, et l'équipement secondaire: restaurants chics, centres de ski, marinas. Terre des hommes, etc. On considère, dans le tiers-monde, les réalisations de prestige, voisinant avec des lacunes sociales manifestes, comme un symptôme de sous-développement.

3) **Homogénéité** — A mesure qu'on réussit à évaluer les répercussions des transformations que les puissances coloniales ont imposées, parfois pour des motifs louables, aux pays du tiers-monde, on perçoit mieux l'importance d'un autre critère d'un développement authentique: l'homogénéité. *"Le développement"*, dit Lebreton, *"doit toujours tenir compte de ce qui existait antérieurement. Même quand il innove, fût-ce de façon révolutionnaire, il importe qu'il demeure dans une certaine continuité avec le passé."* Donc une montée qui s'enracine dans un fond humain original, un style de vie naturel à une collectivité et non imposé de l'extérieur, un héritage collectif, une fidélité aux sources vitales d'une famille humaine. On comprend, dans cette optique, qu'il soit difficile, pour une collectivité, d'ajuster sa démarche à des modèles, des modes de penser, des traditions étrangères et, ce faisant, de réussir autant que les autres. *"Il faut faire comme les Anglais"*, disent nos bons apôtres de l'adaptation et du déracinement. Peut-être que si on se mettait à *"faire"* comme il convient à notre nature collective propre, les résultats seraient un peu plus encourageants.

4) **Auto-propulsivité** — C'est, dit Lebreton, *"la qualité d'une structure évolutive trouvant en elle-même sa permanence d'impulsion"*. Le développement d'un vivant ne s'effectue pas de l'extérieur. Le stimulant extérieur n'est pas superflu: il peut jouer le rôle de catalyseur. Mais l'essentiel vient de l'âme, du vouloir collectif. A la condition que cet essor des forces vives ne soit pas sans cesse contrarié par des tutelles coloniales, des puissances dominatrices, un aménagement politique habilement imposé par d'autres. On peut emprunter à des sociétés voisines des modes de développement, des styles d'innovation. Mais à condition de faire sien ces emprunts, de les intégrer dans le tissu vivant du groupe, au lieu de les plaquer artificiellement comme des corps étrangers. Ce qui est possible, si la croissance s'effectue non par procuration, mais en vertu d'une impulsion vitale. Impulsion qui, au sein d'une collectivité d'êtres libres, doit, à une étape donnée de son histoire, devenir une décision consciente, un vouloir-vivre explicitement exprimé. C'est à partir de cet instant historique que le développement devient authentique. *La prise en main de son destin est moins une affaire d'aptitude que le résultat de cette volonté collective.*

5) **Indivisibilité** — Le véritable développement concerne l'ensemble de la collectivité, et non pas seulement une élite. *"Il n'est jamais séparé du développement, au moins potentiel, de tous les membres individuels de la*

société qu'il transforme" (Lebreton). A la lumière de ce critère, on perçoit que l'objectif d'une libération nationale doit inclure celui de la libération réelle de tous les groupes sociaux, à commencer par les moins favorisés. Le processus d'autodétermination doit donc englober un projet précis de développement social, implique un choix quant au modèle de société que l'on veut instaurer.

Ce critère de l'indivisibilité du développement soulève en fait de nombreux points d'interrogation au sujet du genre de société que nous bâtissons ensemble au Québec. On ne pourra éviter longtemps, au lendemain de l'éventuelle indépendance que beaucoup souhaitent, d'affronter cette question. Quand on constate, par exemple, l'apparente indifférence de beaucoup de Québécois à l'endroit des projets de démocratie économique, de justice sociale et de participation des milieux moins favorisés aux avantages sociaux et aux politiques qui les concernent, on ne peut s'empêcher de se demander de quoi sera fait ce lendemain d'indépendance. Mais là encore, il est inutile de pousser trop loin l'anticipation. La mise en place d'un nouvel aménagement politique favorisera sans doute un déclenchement d'énergies, des initiatives novatrices qui rendront possibles, en un temps relativement bref, un aggiornamento économique et social vers lequel on tend présentement à pas de tortue.

Il n'est pas sans intérêt de souligner ici une autre caractéristique du développement, en tant que mise en marche d'un processus de transformation d'une société et sur laquelle Jacques Austruy (cf. *Le scandale du développement*) insiste fortement: c'est l'aspect de rupture, de choc. On ne peut mettre en place de nouvelles structures, de nouvelles institutions, on ne peut inventer un nouveau style de vie collective sans provoquer des perturbations, engendrer des tensions. L'histoire des changements sociaux le montre bien et une récente illustration nous en est fournie par l'évolution politique actuelle du Chili.

La résistance au changement, dans ces cas, est non moins génératrice de tensions et de conflits que la pression exercée par les agents de changement. La violence, dont on aime tant parler dans les milieux conservateurs, est souvent provoquée et désirée par les forces de résistance. Comme le souligne Joseph Comblin (cf. *Théologie de la révolution*), le recours à la violence fut, dans le passé, bien plus souvent le fait des groupes contre-révolutionnaire que de ceux qui aspiraient à des innovations sociales, économiques et politiques.

Le choc qui résulte de la mise en marche

d'un processus nouveau du développement comporte un coût humain, mais aussi un gain, l'espoir d'une montée humaine. Pour les collectivités qui ont à choisir entre l'asphyxie lente et l'engagement dans un processus de libération chargé à la fois de risques et de promesses, l'évaluation des coûts aboutit à un bilan positif. **"Nous n'avons pas le choix de n'être pas libres"**, écrit Gaston Miron.

La peur et le goût de vivre

On ne peut fournir de preuve rigoureuse, mathématique, de la connexion étroite entre le projet de l'indépendance politique, pour une population donnée, et les objectifs de développement authentique. (Notons que le lien est encore moins évident entre le développement et le fédéralisme colonianiste!). Il ne fait nul doute, cependant, que l'analyse de la nature même du développement et des critères qui le caractérisent induisent à affirmer que l'indépendance politique est souvent un facteur important de développement, parfois une condition fondamentale. Cette connexion peut, en certains cas, devenir tellement étroite que sans le rapatriement du pouvoir politique une collectivité sera vouée à un état de sous-développement chronique, peu importe les apparences extérieures de progrès qui résultent d'une croissance économique artificielle. Un peuple entretenu n'est jamais un peuple libre et un peuple qui n'est pas libre ne peut accéder à un développement authentique.

En fait, quand on prête attention aux objections que soulèvent chez nous, contre l'indépendance, les partisans du fédéralisme, on constate que bien peu s'appuient sur une approche froide et rationnelle de la réalité québécoise. Il est vrai que certains ont raison de craindre l'indépendance. Associés d'une façon ou de l'autre aux avantages que donnent le statu quo et l'appartenance à l'establishment social et économique, ils ne peuvent imaginer un nouvel ordre social qui puisse leur assurer autant de bénéfices. Ils ont raison. Ce n'est pas pour eux d'ailleurs que d'abord se fera l'indépendance. D'autres ont peur, viscéralement peur, de cette peur connotationnelle à de petits gens longtemps soumis, humiliés, insécures. Cette peur que le pouvoir fédéral a su si habilement manipuler lors de la grande supercherie que fut l'insurrection dite appréhendée d'octobre 1970. Peur de ceux à qui l'histoire n'a pas encore permis de se révéler à eux-mêmes, parce que leur condition de citoyen de deuxième classe les empêche de vérifier qu'ils ont la capacité de vivre comme des hommes libres. Peur qui est, en fait, le seul obstacle sérieux à l'indépendance du

Québec. Peur lourde, pesante, qui engendre la fatigue, la lassitude et atrophie le goût de vivre.

Goût de vivre, courage d'assumer la condition d'homme libre, n'est-ce pas ce qui, en dernière instance, résume bien la problématique québécoise?

"Généralisée comme un cancer, la servitude entretient en nous un pessimisme profond, une lassitude déprimante, un sentiment insondable d'impuissance face à ce qui nous apparaît comme une fatalité de nature et contre laquelle il est inutile de lutter. Erosion souterraine, elle réduit notre élan vital à une simple fuite de notre propre mot. C'est ainsi qu'un peuple jadis fort et sain, viril et conquérant, s'est décomposé et est devenu petit, frileux, mesquin, peureux, veule et lâche et complice, victime et bourreau, peuple parasite et entretenu, peuple déréalisé, peuple de trop."

"Il y a une souffrance canadienne-française — sourde et minérale dans tous les yeux affairés, comme dit le poète Gaston Miron, — une souffrance qu'aucune lyre jamais ne parviendra à rendre prestigieuse car elle n'est pas de celles qui trempent les héros, qui portent des décorations, qui enflamment les livres d'Histoire. Nous souffrons de la souffrance diffuse et rampante des vaincus et des expropriés du monde; d'une souffrance qui ne sait pas encore qu'elle est souffrance. Nous ne savons pas, puisqu'on nous dit heureux, que d'une invisible blessure s'écoule notre vie même. Nous sommes un peuple exsangue que le froid de la mort a depuis longtemps commencé à figer." (Jean Bouthillette, *Le Canadien français et son double*, p. 91-92).

L'auteur conclut ainsi son analyse: **"Un peuple s'affirme souverain dans le concert des peuples de la terre ou il disparaît. Dans la nuit de la servitude, notre disparition a depuis longtemps commencé, notre libération aussi, qui voit enfin poindre le jour. La Conquête avait figé notre Histoire en destin, comme on dit de la mort qu'elle fige une vie en destin. Nous entrerons dans l'histoire ou nous nous figerons à jamais en destin."**

"La Conquête avait engendré en nous le terrible dialogue de la liberté et de la mort. C'est dans le dialogue de la liberté et de la vie que se fera notre Reconquête. Mais à l'heure de tous les possibles et des échéances déchirantes, ce que doit d'abord vaincre notre peuple, c'est sa grande fatigue, cette surnoise tentation de la mort." (p. 96-97).

Quant à la connexion qu'on voudrait éta-

blir entre la préparation à l'indépendance et le moment prévu pour sa réalisation, elle demeure assez fragile. L'histoire montre que les peuples désireux de liberté ne se livrent pas à un tel inventaire de leurs ressources humaines, économiques ou spirituelles. Le désir d'indépendance est peut-être le meilleur signe que le temps est venu de procéder à des changements majeurs. **En fait, c'est la praxis même de l'entreprise de libération qui fera apparaître les qualités tant rêvées que l'on dit faire défaut à ceux qui sont dominés.** Il existe des complexes de colonisés, résultant de la situation historique que vivent ces colonisés. Cette situation ne peut donner une image exacte de ce qu'ils seront quand ils auront vécu une entreprise collective de libération.

"Il faut prendre les Québécois tels qu'ils seront quand on les aura changés. Ce qui arrive, c'est qu'on les prend tels qu'ils sont et on joue avec leurs préjugés, leurs peurs et leur paresse. Les Québécois ne deviendront progressistes que s'ils ont des exemples de progrès. Autrement dit, il ne faut pas se présenter devant eux avec toutes nos peurs et nos inquiétudes." (Pierre Bourgault, *Le Soleil*, 20 janvier 1973, P. 23).

Les multiples hésitations d'un grand nombre de Québécois face au problème de l'indépendance ne sont pas la preuve, autant que certains le pensent, d'une profonde sagesse qui veut éviter les risques inutiles. Elles révèlent plutôt l'existence de cette maladie de l'âme, de ces complexes de colonisés qui entravent subtilement notre vie collective, nos efforts les plus généreux. Infiltration d'autant plus sournoise que chez nous la situation de tutelle revêt des formes effacées, feutrées, qui font qu'elle échappe au regard d'un grand nombre. Notre véritable problème, comme l'a démontré Jean Bouthillette, il est là. Nous enfouissons dans notre monde intérieur une diversité de symptômes névrotiques (peur, méfiance, mesquinerie, veulerie, enflure verbale) dont seule une opération-choc pourra nous délivrer.

Quoi qu'il en soit, il n'existe pas d'examen pour vérifier si les collectivités sont prêtes pour l'indépendance. D'ailleurs, si cet examen existait, il serait administré par les colonisateurs, et nul doute que ceux-ci feraient échouer le candidat à la liberté. Ce dont il faut être conscient, c'est que dans ce domaine comme en bien d'autres, la liberté ne se quémande pas, elle se prend. Reste à savoir s'il nous reste assez de vouloir-vivre collectif pour poser un geste libérateur qui dépend avant tout non pas des conditions matérielles et des contingences politiques imposées par d'autres, mais de nous-mêmes. Un prochain avenir apportera sans doute la réponse à cette question. ●

UNE SAISON dans la vie d'Emmanuel

par RICHARD GAY

à plat
sur
l'écran

"Les pieds de Grand-Mère Antoinette dominaient la chambre. Ils étaient là, tranquilles et sournois comme deux bêtes couchées, frémissant à peine dans leurs bottines noires, toujours prêts à se lever: c'étaient des pieds meurtris par de longues années de travail aux champs (lui qui ouvrait les yeux pour la première fois dans la poussière du matin ne les voyait pas encore, il ne connaissait pas encore la blessure secrète à la jambe, sous le bas de laine, la cheville gonflée sous la prison de lacets et de cuir. . .) des pieds nobles et pieux (n'allaient-ils pas à l'église chaque matin en hiver?) des pieds vivants qui gravaient pour toujours dans la mémoire de ceux qui les voyaient une seule fois l'image sombre de l'autorité et de la patience."

Tous ceux qui, comme moi, ont lu avec passion *Une saison dans la vie d'Emmanuel* de Marie-Claire Blais se souviennent de ce premier paragraphe qui d'une manière à la fois solennelle et incisive entrouvrait la porte sur un univers qui devait hanter le lecteur longtemps après sa lecture, un univers sombre, froid, misérable où tout, les personnages autant que les objets, semblait se liquéfier dans un désespoir intensément présent. C'est cet univers que le jeune réalisateur français Claude Weisz a tenté de traduire en images. Réaliser un film à partir du roman très particulier et très dense de Marie-Claire Blais, constituait un défi de taille. Et, disons-le tout de suite, le réalisateur n'a pas été à la hauteur de sa tâche, tâche qui, on peut le penser, était peut-être impossible dès le point de départ.

Le film commence par des images de ville et en contrepoint un poème de Rimbaud chanté par Léo Ferré. Peu à peu on quitte le milieu urbain pour s'approcher de la campagne, de l'espace nu, dur et étrange où le drame de la grand-mère, de Jean-Le-Maigre, du septième et des autres va prendre place. Bien que Claude Weisz ait voulu manifestement suivre d'assez près le roman, il délaisse presque complètement les éléments, les objets, l'environnement physique des personnages. Son regard passe vite, trop vite sur les présences matérielles et sur l'atmosphère. En effet la caméra s'attache avant tout à suivre de près les protagonistes et par conséquent réduit la richesse signifiante de l'oeuvre qui dépasse de beaucoup le comportement des seuls personnages. Mais plus grave encore, ces personna-

ges sont figés dans une mise en scène très théâtrale où trop souvent le cinéma semble y perdre son nom. Germaine Montero, l'actrice principale, joue de façon très expressive, personne ne saurait le nier, mais son jeu rappelle trop le jeu de scène.

Cette théâtralisation s'accompagne d'une certaine froideur, d'une certaine pseudo-objectivité, d'une certaine distance par rapport au sujet et à ses moindres composantes. D'où la distance aussi que le spectateur ressent constamment par rapport à la réalisation, à ses signes et à ses significations. Personnellement, en tant que spectateur, à aucun moment le drame qui se déroulait sur l'écran ne m'a rejoint et touché; et pourtant il aurait dû! Hélas! je conserve en mon esprit très peu d'images, de plans, de scènes qui ont véritablement capté mon attention et ma sensibilité qui ne demandait qu'à vibrer. Le tout est resté là, à plat sur l'écran. . .

Déçu, on peut être amené à penser que le roman de Marie-Claire Blais aurait dû être réalisé par un cinéaste québécois. Un Claude Jutras par exemple. Un réalisateur de chez nous travaillant dans des décors québécois aurait peut-être été plus sensible aux différentes présences que l'européen Claude Weisz a ignorées, lui qui a travaillé dans des décors français. Peut-être. Mais ce ne sont là que des suppositions, des rêves. Le fait est qu'*Une saison dans la vie d'Emmanuel* a été tourné par un cinéaste français et que sa réalisation n'accroche malheureusement pas. Cependant on peut conclure, et cela en faveur de Weisz, qu'il a cherché avec honnêteté et authenticité à exploiter et faire découvrir tout ce que le roman de Marie-Claire Blais offrait d'universel. ●

aient dans
s par
pre-
ssait
nflée
nt-ils
rou-
re de

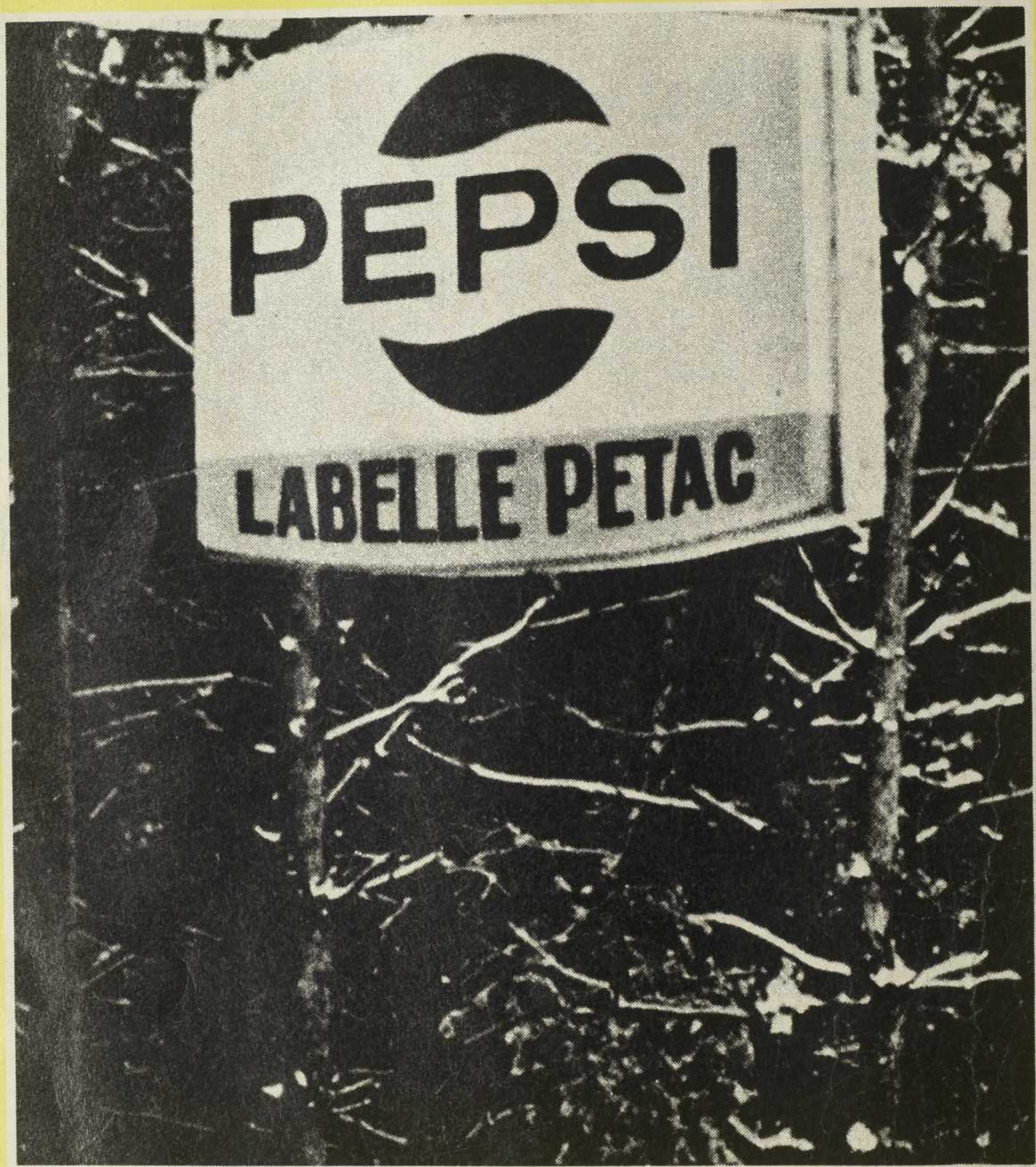
ne très
a sem-
ntero,
rés ex-
r, mais

d'une
seudo-
ce par
ompo-
e spec-
port à
signifi-
t que
me qui
mint et
las! je
mages,
ement
ité qui
est resté

que le
ait du
ois. Un
e. Un
nt dans
être été
ésences
morées.
rançais.
es sup-
ne sai-
tourné
que sa
sement
et cela
né avec
coiter et
man de
sel. ●



6546-129
BIBLIOTHEQUE NATIONALE
1700, RUE ST-DENIS
MONTREAL 129 QUE



BIBLIOTHEQUE NATIONALE
RECUE
1-11-1973
MONTREAL